REDACTION
49 Avenue Howard,
Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boîte postale 98. Tél. 1675
Edmonton

Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 49 — EDMONTON, JEUDI, 12 SEPTEMBRE 1912. — FONDE EN 1905.

AU JOUR LE JOUR

7 septembre.

Sur la foi d'une rumeur, enfantée dans son bureau de rédaction, et accréditée dans son officine, le "Edmonton Journal" d'hier nous prédit des élections générales très prochaines par toute la province d'Alberta.

Il en fixe même la date, tant il se croit sûr de son affaire. Cette date sera le 23 octobre 1912, pas une heure plus tôt, pas une heure plus tard.

Tant de précision dans la prévision étonne de la part du très savant et prophétique confrère, puisque, dans sa candeur, il avoue contradictoirement n'en rien savoir du tout, et pour une raison bien simple; c'est que, dit-il, M. le Premier, l'hon. A. L. Sifton, n'en a jamais dit mot à âme qui vive, tandis qu'aucun des autres ministres n'y a jamais pensé sans doute; et que, de plus, nul n'a jamais pu, ne peut et ne pourra deviner les idées et projets qui germent dans la tête de l'hon. M. Sifton, tant la discrétion de cet homme d'Etat est et restera impénétrable.

Or, le "Journal" nous apprend en outre que l'époque et la date des futures élections provinciales, c'est le secret de M. Sifton, secret destiné à rester impénétrable jusqu'au jour où M. Sifton voudra bien le révéler, et ce jour n'est pas encore arrivé.

Cependant, et malgré cela, l'organe tory n'en tient pas moins mordicus à ses élections générales très prochaines ainsi qu'à sa date précise du 23 octobre.

Un journal tory, ça doit toujours avoir raison, même quand il se trompe, même quand il se contredit et divague.

Mais, enfin, sur quoi celui d'Edmonton fonde-t-il cette information qui lui vient d'une source tellement sûre qu'il ne lui serait pas permis d'en douter un seul instant?

Eh! il la fonde sur la rumeur, une rumeur chérie dont il est l'auteur et à la fois l'endosseur.

Certes, ce n'est ni l'esprit ni l'imagination qui font le plus défaut chez le "Edmonton Journal"; je l'admets bien volontiers.

Mais je suis d'avis qu'il devrait y aller avec un peu moins de sans-gêne... par respect pour ses lecteurs.

Aux Etats-Unis, la statistique décennale démontre que la population de ce pays s'est accrue dans la proportion de VINGT-NEUF pour cent entre deux recensements consécutifs, les deux derniers en date. Durant la même période, l'accroissement du territoire consacré à la production du blé se réduit à TROIS ET DEMI pour cent. C'est un écart sérieux, une différence qui en vaut la peine.

C'est un problème vital qui s'impose à l'étude des hommes d'Etat américains.

En effet, entre ces deux progressions, la disproportion, quoique déjà énorme, va s'accentuant davantage chaque année. D'où il est facile de conclure que la grande république voisine, loin d'avoir du blé à exporter, devra tout à l'heure en importer des millions de boisseaux pour la subsistance de ses nombreux consommateurs.

Actuellement, les Etats-Unis n'exportent plus à peine que dix pour cent de leur moisson de froment, en attendant de n'en avoir plus assez pour eux-mêmes, ce qui ne tardera pas d'arriver. Il en sera de même pour tous les autres grains, à l'exception du maïs ou blé-d'inde.

Les Américains, gens pratiques, ne sont donc pas sans prévoir que le prix du blé et des autres grains sera aussi élevé chez eux qu'en Angleterre même, avant peu d'années. Puis, c'est en prévision de cela que le gouvernement américain a fait au Canada l'offre d'un traité de réciprocité devant établir, entre les deux pays, le libre-échange de leurs produits naturels. Quoique promettant des avantages pour les deux pays, ce traité, si longtemps désiré, devait surtout bénéficier aux Canadiens en général, mais plus particulièrement aux fermiers et ouvriers.

Car, à moins d'être aveuglés par la sottise ou l'esprit de parti le plus stupide, on ne peut nier que la république américaine, notre voisine, doit nécessairement constituer, pour le Canada et ses producteurs de grains, le meilleur marché possible au monde, le marché le plus naturel, un marché idéal, un marché incomparablement profitable, un marché capable d'enrichir tous les fermiers du Canada, un marché que la Providence semble avoir ménagé tout exprès pour le peuple canadien, un marché de cent millions de consommateurs ou d'acheteurs, un marché où les clients sont nos voisins les plus rapprochés, c'est-à-dire un marché à notre porte.

Mais, le 21 septembre 1911, date néfaste, le peuple canadien, dans une heure d'aveuglement, a rejeté les avantages de ce marché.

Il s'est laissé duper par plus rusé que lui. Il a trop prêté l'oreille aux fausses représentations des scribes et des pharisiens.

---

9 septembre.

Le discours magistral de Sir Wilfrid Laurier, prononcé à Marieville, samedi dernier, obtient un immense retentissement dans tout le Dominion.

De cinq à dix mille électeurs enthousiastes ont religieusement écouté ce discours souvent interrompu d'acclamations spontanées.

Ç'a été une victorieuse défense de la politique libérale, une critique sévère mais juste et bien méritée, une réfutation triomphale de la politique incohérente et cauteleuse du parti tory-impérialiste.

Sir Wilfrid a démontré clairement la faillite du gouvernement Borden, qui a déjà répudié toutes les promesses faites à l'électorat avant le 21 septembre 1911.

La restauration des écoles séparées n'a pas eu lieu à Manitoba, malgré les engagements publics et solennels des Pelletier, des Monk, des Nantel, des Bourassa, etc.

Et la question du mariage entre catholiques, telle que finalement décidée par la Cour Suprême du Canada, puis par le Conseil Privé du Roi, n'est-elle pas la justification éclatante de la position si correcte, si juste et si logique que le gouvernement Laurier n'avait pas eu peur de prendre à ce sujet?

* * *

Les lecteurs du "Courrier de l'Ouest" voudront bien se rappeler le tapage odieux soulevé par les démagogues torys autour de cette question, dont ils ont tant abusé pour raviver, afin de les exploiter contre Sir Wilfrid, les préjugés sectaires d'un trop grand nombre des électeurs d'Ontario.

* * *

10 septembre.

Prière aux protectionnistes de répondre.

On considère, comme affaire de grande importance pour le Canada, l'exportation des produits MANUFACTURES.

De ce fait, nos manufacturiers jouissent du privilège d'importer, en franchise, la matière brute ou première, dont ils ont besoin pour la fabrication de marchandises destinées à l'exportation.

Cela se pratique sous forme de remboursements. Quand un manufacturier canadien désire exporter sa marchandise, il dresse un état de la matière brute importée à cet effet, et du montant payé comme droit d'entrée. Puis cet état étant soumis à M. le Ministre des Douanes, celui-ci autorise immédiatement, en faveur de M. le Manufacturier, une remise de 99 pour cent du montant payé pour ce droit d'entrée.

Je ne consentirai jamais à admettre que l'exportation des produits manufacturés ait plus d'importance que l'exportation des produits naturels.

Il me répugne de croire que le fermier exportateur soit moins digne de considération que le manufacturier exportateur, et que l'un d'eux doive être injustement privilégié au détriment de l'autre.

En somme, est-ce que le beurre, le fromage, la viande, le grain, le foin et la paille ne sont pas aussi des produits manufacturés, bien qu'on les qualifie de produits naturels?

Le fermier est un véritable manufacturier, un manufacturier à toutes fins et intentions de la loi qui ne le protège pas tout en protégeant l'autre, c'est-à-dire celui qui le mérite moins.

L'agriculteur a aussi besoin de matière première pour sa fabrication: grains de semence, bétail domestique, charrues, instruments aratoires.

S'il y a quelque juste raison de faire une remise à l'exportateur, ce règlement devrait s'appliquer en faveur du fermier aussi bien que du manufacturier. Chaque fermier qui vend du grain, par exemple, pour l'exportation, devrait avoir droit à un remboursement de 99 pour cent du montant payé en douane, lors de l'importation de la matière première nécessaire à la production de ce grain.

Pourquoi encore le fermier, expédiant à l'étranger un char de grains ou d'autres produits agricoles, n'aurait-il pas, comme le manufacturier, le privilège de recevoir, d'Ottawa, un chèque couvrant 99 pour cent de la somme qu'on lui a extorquée pour l'importation de sa matière première?

Si l'un quelconque de nos aimables protectionnistes daignait répondre à cette question, il serait bien gentil.

* * *

Qui ne se rappelle l'agitation, à jamais mémorable, menée par les barons de l'association canadienne des Manufacturiers, durant tout l'été de 1911 à venir jusqu'au 21 septembre.

A la demande instante et réitérée des fermiers du Canada, mais tout particulièrement de ceux de l'Ouest, le gouvernement Laurier avait enfin réussi à négocier une entente commerciale avec les Etats-Unis, un traité de réciprocité pour l'échange libre des produits naturels, entre les deux pays, arrangement on ne peut plus avantageux pour les agriculteurs de l'Ouest, en ce qu'il leur aurait permis de vendre leur blé et autres grains à meilleure condition, en obtenant des prix plus rémunérateurs, avec une réduction considérable des frais de transport.

C'était la prospérité et la richesse qui s'en venaient au-devant de nous, bras ouverts.

Loin d'en souffrir, les manufacturiers du Canada ne pouvaient qu'en bénéficier largement, d'autant plus que l'entente commerciale n'affectait pas les produits de leurs fabriques, lesquels demeureraient quand même protégés, ultra protégés, à l'aide du tarif douanier intégralement maintenu à cet effet.

Quelle ne fut donc pas la surprise, la douleur angoissante du fermier canadien, lorsqu'il vit nos manufacturiers canadiens s'élever, comme des furieux, contre ce traité de réciprocité mitigée, et arrangé de façon à ne leur causer aucun préjudice à eux!

Ce fut un moment de stupeur indicible dans tout l'Ouest.

Tout cela est resté bien vivant dans la mémoire de tous et ne s'effacera jamais.

On les voit encore, ces manufacturiers égoïstes, lever les yeux et les mains au Ciel, comme pour demander pardon du crime abominable que méditait un gouvernement impie.

Les fermiers, vendre leurs grains plus cher. Horreur! — Et les vendre à ces vilains Américains: Abomination! Annexion!

Oh! annexion, redoutable annexion! rien qu'à consommer notre blé, ces ogres de Yankees, à entendre nos manufacturiers, devaient nous avaler tous ronds, le Canada avec.

"Le Canada pour les Canadiens, — le commerce du Canada pour les Canadiens, — les produits du Canada pour les Canadiens" — n'achetons rien des Américains ne leur vendons rien, et gardons l'argent du Canada en Canada et pour les Canadiens", tel était le refrain quotidiens des manufacturiers et de leur créatures.

Jamais, en Canada, on n'avait été témoin d'une si grande orgie de patriotisme et de loyalisme.

Mais une surprise, non moindre que la première, était réservée au peuple Canadien.

C'est aux Etats-Unis que les manufacturiers du Canada dépensent maintenant "l'argent des Canadiens,"

C'est aux Etats-Unis qu'ils vont acheter leurs polices d'assurance.

Ces facceurs de manufacturiers sont plus annexionnistes qu'ils en ont l'air.

De ce chef, ils ont déjà exporté, depuis quelque temps seulement, cent cinquante millions de dollars soutirés à leurs clients canadiens.

Le patriotisme outrancier des manufacturiers n'est plus qu'une chose du passé, de l'histoire ancienne.

---

12 septembre.

Un ami du "Courrier de l'Ouest," qui demeure à Ottawa, nous fait parvenir, ce matin, un carnet de notes brèves et détachées, afin de nous tenir au courant des choses de l'Est, dit-il.

Il me vient l'idée que peut-être ces notes, reproduites telles quelles, avec leur décousu original, seraient de nature à intéresser les lecteurs de ce journal. Une fois n'est pas coutume.

Voici donc, telle que reçue, la partie d'icelles concernant le petit voyage de l'hon. M. Monk à Sorel.

* * *

Histoire d'un grand discours, qui... a raté son effet.

A Sorel, en province de Québec, le 2 septembre, en l'an de grâce 1912, date oubliable.

Une assemblée publique régionale, aux fins de rallumer le prestige éteint de l'hon. M. Monk, comédien politique, homme surfait, que Bourassa, un jour, a vainement voulu élever à la dignité de surhomme.

Un club soi-disant poli... tique, le club Morin, de Montréal, chargé, moyennant considération, d'organiser la "brillante manifestation."

Les Sorellois gracieusement invités à recevoir chez eux l'hospitalité du club montréalais.

Les braves Sorellois consentant à se laisser faire, comme les enfants bien éduqués savent faire en pareil cas; mais sans excès de zèle, dit-on,

Hôte d'honneur: l'honorable F. D. Monk, député et mandataire du peuple, quoique grand seigneur; ministre intérimaire, distributeur "pro tempore" du picotin et des grasses prébendes.

Escorte d'honneur: un illustre entourage de patriotes désintéressés et de hâbleurs distingués.

Programme de la fête: matinée d'opéra mélo-dramatique, avec vues patriotiques passablement animées.

Solo d'orchestre: l'honorable M. Monk lui-même, en son grand discours sur la politique du jour.

Tambour-major: le club Morin, armé de sa grosse caisse électorale bleue-tory. — Il y aura une élection dans le comté de Richelieu, sous peu.

Choeur: les invités du Club Morin, y compris le bataillon intrépide des dilettanti spécialement importés de Montréal.

Le tout moyennant bonne et valable finance.

Résultat négatif, fiasco réussi.

Pour plus amples détails, consulter les journaux d'en Bas.

Ici finissent les notes de notre ami, et il y a plaisir à les comparer avec le récit de "La Presse" et du "Devoir," sur le même sujet, après y avoir lu le discours pitoyablement lamentable de M. Monk. Quelle chute! Quelle déception!

Varîment, M. Monk eût mieux fait de se taire et de rester chez lui.

Il n'a rien dit de ce qu'il lui aurait fallu surtout dire, de ce que les électeurs avaient raison d'attendre de lui.

Rien d'aussi piteux que son exposé naïf de la politique tory-conservatrice. Toutes ses explications sont boiteuses. Aucun de ses arguments ne sauraient tenir devant la moindre critique tant soit peu logique.

Inconséquence et incohérence, ces deux mots résument toute l'allocution de ce pauvre ministre des Travaux Publics.

Il a imprudemment touché à la question des écoles séparées de Manitoba, infamie mensongère qui reçoit sa réponse aujourd'hui même, dans une autre colonne de ce journal.

Quant à la question navale, laissons pour le moment M. Monk aux mains de Bourassa, qui, dans "Le Devoir," ne lui mâche pas sa façon de penser, tout en l'avertissant de se bien tenir sur ses gardes à l'avenir.

Voici, du reste, quelques lignes typiques, extraites du "Devoir" du 6 septembre 1912:

* * *

M. Monk à Sorel

. . . .

Mais sur la question de la marine, M. Monk a fait la lutte de sa vie. Il a encouru la disgrâce de toute la prépotence de son parti. Sans l'appui que lui ont donné les nationalistes, sans l'élection de Drummond-Arthabasca qu'ils lui ont assurée, M. Monk ne serait plus dans la vie publique aujourd'hui. Il ne verrait pas se serrer autour de lui, depuis qu'il est ministre et dispose d'un "patronage" énorme, une foule de gens qui préparaient ses funérailles, il n'y a pas deux ans encore.

De tout cela, le ministre se souvient, nous en sommes certains. Il l'a même fait entendre à Sorel, lorsqu'il a déclaré que si M. Borden et ses collègues voulaient gouverner sans tenir compte des opinions du peuple de Québec, il ne manquerait pas de fierté au point de rester dans le ministère.

Nous applaudissons à ces belles paroles. Mais nous prenons la liberté de faire observer à l'honorable ministre qu'il a un peu trop rétréci le terrain.

Sur cette question de la marine, M. Monk n'est pas seulement le mandataire de sa province, mais des nombreux Canadiens de toute race et de toute nationalité qui réprouvent, comme M. Monk et comme nous, la politique d'aventures où un groupe considérable du parti tory veut entraîner le Canada. Ce groupe est particulièrement représenté dans le cabinet par MM. Foster et Sam Hughes, comme les anti-impérialistes sont représentés par MM. Monk, Nantel et Pelletier.

L'avenir dira lequel des deux est le plus fort et aussi lequel a le plus de sentiment de sa dignité.

. . . .

HENRI BOURASSA.

* * *

Que M. Bourassa en prenne donc enfin son parti sur le compte des Monk, Pelletier et Nantel.

Ces rusés compères faisaient soi-disant partie d'un groupe anti-impérialiste, avant les élections, mais après les élections, autre chose.

Vous les verrez emboiter le pas derrière les Hughes, Sproule, Foster et toute la bande des jingoes de l'impérialisme militaire.

Ils sont rivés, cadenassés, boutonnés, etc.

M. Bourassa pousser la candeur aussi loin? J'ai peine à le croire.

---

12 septembre.

C'est vendredi dernier, 6 du courant, que le Très Honorable Robert Laird Borden, premier ministre du Canada, est débarqué à Québec, à son retour de Londre, Angleterre, où il venait de remplir une mission officielle, au nom du Canada.

A cette occasion, le tout Québec, libéraux comme conservateurs, lui a fait une magnifique et cordiale réception civique, avec une adresse de bienvenue que lui présenta M. le Maire.

Mais, ajoutons que cette manifestation n'a été qu'un acte de courtoisie, et non une manifestation politique, les libéraux québecois n'engageant en rien leur opinion, et étant toujours plus que jamais décidés de faire la lutte chaude à M. Borden, à lui arracher le pouvoir, si possible.

A Montréal, à Ottawa et ailleurs, M. Borden a été l'objet de semblables manifestations — non politiques — auxquelles ont pris part les citoyens de toute nuance politique, simple affaire de convenance et de savoir-vivre.

Une rebuffade à Sam Hughes,

Les autorités militaires allemandes lui fermant la porte au nez.

Voici, du reste, la dépêche annonçant cette nouvelle:

"Ottawa, 6 — La nouvelle annonçant que l'hon. Sam Hughes, ministre de la milice du Canada, n'avait pu obtenir la permission d'aller assister aux manoeuvres de l'armée allemande, paraît être bien fondée, en effet, le colonel Hughes a écrit au gouvernement anglais pour lui demander de faire des arrangements avec les autorités militaires d'Allemagne pour qu'il pût aller assister aux manoeuvres, qui auront lieu bientôt, et voici qu'il vient de recevoir du gouvernement anglais la nouvelle que l'on ne peut lui accorder ce qu'il demande. L'Allemagne donne pour raison de son refus qu'elle ne saurait permettre à des ministres de pays étrangers de venir étudier, en espions, ses machines de guerre, et l'on est aussi d'opinion que le discours militaire que le colonel Hughes a prononcé, il y a quelque temps, à Vancouver, a probablement eu aussi quelque influence sur la décision que vient de prendre l'Allemagne."

LA PROFONDEUR DE LEUR HYPOCRISIE

En fait de nouvelles à sensation, en voici une concernant l'Association des Manufacturiers du Canada.

Preuve en mains, on a acquis la certitude que les manufacturiers de Toronto, de Hamilton, de Brantford et des autres centres du Canada, refusent d'encourager les compagnies d'assurances canadiennes.

C'est dans les compagnies américaines qu'ils assurent leurs gros immeubles et leurs belles propriétés. C'est aux Etats-Unis que l'argent du Canada, sous forme de primes d'assurances, va se réfugier de par les soins et la volonté de nos manufacturiers ultra-patriotes.

Depuis quelques mois seulement, cent cinquante millions de piastres canadiennes ont ainsi reçu leur feuille de route pour les Etats-Unis, pour aller s'engloutir dans les coffre-forts des compagnies américaines.

Cet or et cet argent vont être impitoyablement américanisés, pour ensuite soutenir et faire prospérer les industries américaines, les travailleurs américains, pendant que nos pauvres Canadiens, qui ont procuré ces dollars à nos gros manufacturiers, devront s'en passer tout en faisant des réflexions sentimentales sur l'ineffabilité du patriotisme des grands goussets.

Au demeurant, nos manufacturiers canadiens sont gens de fine précaution et pour la protection adéquate.

Par la protection adéquate, telle qu'ils ont fini par l'infuser dans l'âme du très honorable R. L. Borden, ils entendent un système de législation tout à fait détrimentaire à la masse du peuple mais éminemment bénéficiable à messieurs les manufacturiers tout seuls, situation très légitime, d'après eux, attendu que le bon Dieu les a prédestinés de toute éternité.

* * *

Or donc, par mesure de protection plus ou moins inadéquate, l'Association des Manufacturiers du Canada s'est payé le luxe d'une espèce d'expert ou d'agent général ayant pour mission spéciale de voir à l'assurance adéquate des biens meubles et immeubles des membres illustres de cette association, par tout le Canada. C'est un certain monsieur E. F. Heaton, de Toronto.

* * *

Ce M. Heaton et ses commettants, les manufacturiers, admettent que les compagnies canadiennes et les compagnies anglaises sont aussi bonnes, aussi solvables et aussi sûres que les compagnies d'assurance américaines, enfin qu'elles offrent pour le moins autant de garanties.

Savons-nous pourquoi, malgré cela, nos manufacturiers donnent de préférence leur patronage aux Américains? M. Heaton va nous le dire. "C'est afin de payer un peu meilleur marché nos polices d'assurance, répond-il, les Américains ayant quelque peu gracieusement réduit leur tarif en notre faveur."

En effet, les Américains ont résolu la ruine des compagnies canadiennes et leur font compétition dans ce but, comptant sur l'assistance et le concours de nos manufacturiers nationaux, grands partisans de la "national policy," de la protection nationale des industries canadiennes, des institutions canadiennes, du commerce canadien, des produits canadiens.

Il n'est pas sans à propos de rappeler maintenant que les compagnies d'assurances canadiennes donnent de l'emploi à un personnel plus nombreux que toutes les manufactures du Canada réunies.

Combien de milliers de familles canadiennes seront jetées sur le pavé, dès que les Américains seront parvenus à leurs fins, grâce à l'appui tout-puissant des champions de la protection nationale.

Oh! comme les Américains la connaissent bien l'hypocrisie, l'insondable hypocrisie de nos fiers protectionnistes, de ces fameux patriotes du gousset!

L'UN DES FERMIERS UNIS.

CE VERTUEUX M. MONK

Non! Oh! mais non! M. Monk! Voyons, soyez plus franc dans vos discours au bon peuple, souvent trop crédule, de la province de Québec!

N'est-ce pas un audacieux mensonge que vous avez raconté à vos auditeurs de Sorel, en leur disant que le gouvernement Borden, dès son arrivée au pouvoir, s'est empressé de régler la question des écoles du Manitoba, suivant la justice, le droit, et tout à l'avantage des catholiques?

Non, M. Monk n'a pas dit la vérité.

Voici d'ailleurs ses paroles, telles que reproduites dans le "Devoir":

"Quand le Manitoba vint nous demander le Keewatin: nous ne pouvions dire: "Attendez, nous allons réouvrir la discussion de la question des écoles et faire renaître l'agitation.

"Nous devions voir si dans le territoire que nous voulions annexé il y avait des droits acquis. Or, il n'y en avait pas, il n'y avait aucune loi scolaire, aucune autonomie constituée et on ne pouvait dire: voici une telle loi, vous devez la respecter.

"Nous avons procédé autrement.

"Nous voulions faire quelque chose pour la minorité, et avec le concours de M. Roblin, nous y sommes parvenus. Nous avons demandé à M. Roblin de présenter un amendement à la loi de 1890 qui relèverait les catholiques de la double taxe. Nous l'avons obtenu et je suis fier de le dire à la gloire de notre parti, qui a plus fait en six mois, sous ce rapport, que les libéraux en quinze ans. — L'hon. M. Monk."

C'est en ces termes que M. Monk s'est efforcé de mettre les braves gens de Sorel sous la fausse impression que les catholiques de Manitoba n'ont plus à payer la double taxe, comme il dit.

Sorel étant loin de Winnipeg, M. Monk a pu se dire "in petto": "A beau mentir qui vient de loin."

Mais il n'aurait pu en dire autant s'il eût été à Winnipeg, adressant la parole à un auditoire composé de catholiques manitobains.

Pour remettre les choses au point et pour la meilleure information des lecteurs de Sorel, je leur conseillerai, ainsi qu'à M. Monk lui-même, de lire bien attentivement, l'écrit suivant, paru dans "Le Patriote" de Duck Lake, Saskatchewan, en date du 5 du courant, et que je crois utile de reproduire en son entier, sans en retrancher une ligne, pas même un iota.

M. Monk sera édifié sans doute de voir, au sujet de la double taxe imposée aux catholiques de Manitoba, qu'il a dit tout le contraire de la vérité à Sorel.

Ne bougez plus, M. Monk, et lisez bien:

L'INJUSTICE MANITOBAINE

Extrait du "Patriote"

A l'occasion de l'inauguration du nouveau local pour les religieuses de Jésus-Marie qui dirigent l'école paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg, le R. P. Portelance, O.M.I., curé de la paroisse, a fait sur la situation scolaire du Manitoba de justes commentaires qui ont été reproduits au long dans le "Free Press." Nous en reproduisons quelques extraits d'après ce journal.

Après avoir félicité ses paroissiens de la générosité qu'ils ont montrée en construisant une demeure pour les religieuses qui se dévouent à l'éducation de leurs enfants, le R. P. Portelance signale en ces termes l'injustice dont souffrent les catholiques manitobains:

"D'après les lois du bon sens vous devriez au moins avoir droit à la reconnaissance que l'on accordre si volontiers à tous ceux qui rendent volontairement un service au public. Au contraire, votre récompense sera une augmentation de taxes, un nouveau fardeau imposé à l'oeuvre d'éducation pour laquelle vous voulez maintenir les droits de la conscience, parce que vous voulez faire enseigner à vos enfants la doctrine de Dieu telle que vous la croyez et telle que vos pères l'ont crue, doctrine qui doit avoir au moins autant d'importance que l'enseignement de la loi d'un homme ou des règlements d'une ville.

"Mes frères, c'est la récidive d'un tel état de chose, situation ridicule si elle n'était point une injustice permanente et une monstrueuse tyrannie à l'égard de tant de parents consciencieux, qui nous oblige à demander jusqu'à quel point et jusques à quand sera-t-il possible de tromper les honnêtes gens de notre belle province, de cette province que nous aimons comme ne le sauraient faire les aventuriers de passage, parce que ce sont nos ancêtres qui ont les premiers planté ici la croix, parce que ce sont eux qui ont établis les premières écoles chrétiennes, eux encore qui ont signalé et démontré les premiers la valeur de ce pays. Quand je dis "honnêtes gens" loin de moi est la pensée de vouloir faire quelque distinction blessante entre les diverses classes de la société qui sont venues vivre avec nous. Les hommes de toute origine vivent à nos côtés dans cette grande ville cosmopolite, ils se mêlent en amis à notre vie sociale, ils s'occupent d'affaires selon les lois de l'honnêteté commune et à cause de cet esprit de justice et de tolérance mutuelle nous jouissons d'un certain degré de prospérité et d'ordre dont nous sommes fiers à juste titre. Et maintenant, je le demande, jusqu'à quel point et jusques à quand pouvez-vous tromper ces honnêtes gens en matière d'éducation?

"La question demande une réponse immédiate et sérieuse. C'est à notre égard une question d'honneur. Les faits sont admis, les voici: le Bureau de l'Instruction de cette ville n'a pas encore fourni d'aménagement scolaire pour tous les enfants de cette ville bien qu'il perçoive sans restreinte des taxes à cet effet.

"Eh bien! nous catholiques, nous ne sommes point allés trouver le Bureau de l'Instruction car nous savions qu'il n'y avait rien à espérer de sa part. Vous avez bâti une école pour vos enfants, vous avez pourvu au soutien du personnel enseignant: pouvait-on s'attendre à ce que vous fassiez davantage pour la cause de l'éducation? Voilà qu'au nom de la loi vous êtes d'abord forcés de payer la taxe scolaire sur toutes vos propriétés privées pour soutenir des écoles qui n'admettraient point tous les enfants de la ville et qui sont dirigées de telle façon que vous ne pourriez pas y envoyer vos enfants. Est-ce tout? Non, pas encore. Quand cette école prétentieuse à laquelle vous avez été forcés de contribuer, mais où vous ne pouvez pas affirmer les droits de votre conscience, quand cette bâtisse est achevée et que vous avez aidé en partie à en payer les frais, si l'amour de vos enfants, si votre vaillance vous oblige à ériger une école convenable où la liberté de conscience sera respectée et où l'instituteur développera l'esprit de l'enfant comme vous le feriez à la maison, si vous avez cette audace et ce courage, vous êtes soumis à une taxe additionnelle au profit du Bureau de l'Instruction qui ne s'occupe ni de votre foi ni de vos enfants. Telle a été la loi dans cette infime partie de l'empire britannique depuis 20 ans; mais je vous le demande, je le demande à nos amis protestants, je le demande à tous les incroyants que guide encore la simple honnêteté d'hommes d'affaires, est-ce juste? est-ce honnête? est-ce britannique? Les catholiques de Winnipeg payent maintenant la même taxe scolaire que tous les autres citoyens pour des écoles dont ils ne retirent aucun profit. Ils prennent soin de leurs propres enfants et après cela ils payent encore quelque $1,500 de taxes pour des écoles dont ils ne se servent pas. Croyez-vous que les honnêtes protestants de cette ville aient tant besoin de notre argent? Croyez-vous qu'un percepteur de taxes d'école ne devrait pas rougir de honte lorsqu'il empoche l'argent des catholiques, s'il s'arrêtait à penser que ces contribuables n'ont rien reçu pour leur argent? Pensez-vous qu'un seul ami sincère de l'éducation pourrait défendre la doctrine qui veut punir les catholiques chaque fois qu'ils cherchent à bâtir une meilleure maison d'école?

Suite a la page 5

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

LES SUPRA-NECESSITIES NAVALES

La Chasse au Gibier

Touchant vraiment est, par le temps qui court, l'empressement des gazettes tories à nous faire connaitre la prétendue unanimité de "certains citoyens illustres autant que patriotes, de Winnipeg et de Toronto, qui, tant libéraux que conservateurs, ont décidé, ou plutôt décrété, que la question de la politique navale doit être en dehors des discussions de partis."

Les aimables commères tories cajolent de leur mieux le public, pour le persuader que les dictées du patriotisme font un devoir à tout citoyen intelligent autant que sérieux, de laisser au vestiaire du temple tory, le paletot de la partisannerie, et le parapluie de la controverse, de se déchausser enfin comme un bon musulman au seuil de la mosquée, pour aller s'agenouiller docile, patient et confiant devant le nid où le très honorable R. L. Borden couve, gardé par les ménagères, cuisinières de l'impérialisme mercantile et militant, l'oeuf naval pondu par l'amirauté!

La gravité avec laquelle, pleine de componction, ces bonnes gazettes tories, serinonnent le public canadien, pour lui enjoindre d'emboîter le pas derrière les "Messieurs de Winnipeg et de Toronto", auteurs à ce qu'elles nous affirment, du décret d'unanimité obligatoire, est bien l'un des spectacles les plus comiques et les plus facétieux qu'il nous ait été donné de contempler depuis longtemps!

e "Montreal Star", qui joue le rôle de chef d'orchestre et transmet les ordres reçus directement du comité de campagne impérialiste de Londres, énonçait ces jours derniers les points vitaux, les choses "supra-nécessaires" du programme sur lesquels il importait que la nation se ralliât unanimement!

Admirez comme il convient ces "supra-nécessités"!

1o. Reconnaissance de l'urgence, découlant de la menace allemande;

2o. Une seule marine britannique, — non pas un assortiment de faibles marines séparatistes éparpillées;

3o. Les cuirassés canadiens devront être construits par les chantiers anglais, sous la direction de l'amirauté pour assurer l'efficacité et l'uniformité; ils devront être, une fois terminés, employés là où l'amirauté jugera que le besoin sera le plus pressant."

Ces super-hommes, apôtres des super-dreadnoughts, ont ainsi fixé les supra-nécessités indispensables.

Ce ne sont pas des gaillards à faire les choses à moitié; ils tranchent super-bement dans le vif.

Sans doute, les gens du Super-"Star", sont super-lativement généreux; ils ont l'esprit super-ieur: ils concèdent le droit aux libéraux de discuter sur les détails.

Cette concession est magnifique et super-coquentieuse!

L'urgence admise, le principe admis des cuirassés canadiens construits en Angleterre pour la flotte anglaise, qui en disposerait à son gré, comme bon lui semble, les bonnes gens du Canada auront licence de ces messieurs du super-"Star", de discuter les détails!

Par exemple, ils pourront discuter de quels noms il conviendra de baptiser ces cuirassés superbes autant que super-urgents!

D'ailleurs, les "staristes" impérialistes, comme compensation, accordent parmi les supra-nécessités indiscutables et vitales, que:

"Les recrues canadiennes devront avoir la préférence sur les cuirassés canadiens; lesdits cuirassés canadiens devant porter des noms DISTINCTEMENT canadiens!"

Il est difficile d'imaginer rien de plus cocassement saugrenu!

L'OEUF A COUVER

Sans doute, l'honneur est grand, super-latif pour les Canadiens, de se voir réserver le privilège de monter les cuirassés dits canadiens du "Star"; fort délicate est l'attention de ces messieurs, qui n'ont pas oublié l'empressement "des chérubins à tête blonde ou brune", pour s'aller faire étripatouiller dans les mers de Chine. M. Bourassa et ses amis nationalestes en seront fort touchés.

Qui plus est, la certitude donnée que les cuirassés du "Star" porteront des noms canadiens, justifie amplement les plus généreux sacrifices de la part des contribuables canadiens.

Comme la rivalité entre les provinces, comme leur point d'orgueil est fort chatouilleux, le Canada ne pourrait faire moins que d'offrir autant de cuirassés qu'il existe de provinces chez nous.

Tout le monde au Canada voudra se payer un cuirassé portant le nom de sa province.

D'ailleurs, nos légitimes susceptibilités nationales seront pleinement sauvegardées puisque, au nombre des supra-nécessités indiscutables doit figurer cette obligation, que lesdits cuirassés "devront être DISTINCTEMENT canadiens."

Les super-cuirassés seront super-canadiens!

Sans doute, ils seront payés avec de l'argent emprunté à Londres, construits dans les chantiers anglais, par les soins et sous les ordres de l'amirauté, au goût de l'amirauté qui en disposera à son gré, mais ils devront être "distinctement canadiens"!

Ces messieurs du "Star" se paient trop volontiers notre tête; malgré tout notre bon vouloir, nous ne distinguons pas, même indistinctement, comment et par quel miracle impérialiste, lesdits cuirassés pourraient rester "distinctement canadiens"!

Mais ce qui nous apparait très clairement à travers tout ce galimatias, c'est le mot d'ordre donné par les comités d'impérialisme mercantile et militant pour faciliter l'éclosion de l'oeuf impérialistes que ces messieurs ont donné à couver à M. R. L. Borden.

Ce que nous distinguons très nettement à travers ce charabia incohérent, c'est leur préoccupation pour organiser la conspiration du silence autour du nid où incube la politique navale.

LA COUVEUSE

Il est de plus en plus évident que les organisateurs impérialistes sont fort inquiets à l'égard de M. R. L. Borden; ils n'ont qu'une médiocre confiance dans la poule couveuse à qui ils ont confié leur oeuf; ils tremblent que M. R. L. Borden ne gâte la couvée navale.

Pour le tenir sur le nid, ils avaient imaginé de lui envoyer le premier Lord de l'amirauté et toute une escadre dont la vue, ils l'espéraient, aurait imposé silence au Canadiens.

Aujourd'hui qu'il paraît certain que M. Winston Churchill a décliné cette mission de confiance, le comité impérialiste travaille de son mieux pour écarter de M. R. L. Borden le tumulte des controverses, qui risquaient de le rendre nerveux.

Il veut que M. R. L. Borden couve en paix!

C'est pourquoi les bonnes gazettes tories, dociles au mot d'ordre du comité, s'époumonent à endoctriner les Canadiens et leur prêchent la nécessité du silence, de l'accord unanime autour des "principes vitaux et supra-essentiels" de la question navale.

Malheureusement pour ces messieurs, la tempête navale qu'eux-mêmes ont travaillé si éperduement à soulever au Canada depuis trois ans, n'est pas prête de s'apaiser: le "nor-ouet" impérialiste et le "sur-ouet" nationaliste qu'ils ont déchaîné tour à tour ont trop longtemps et trop profondément agité les flots de l'opinion politique pour qu'il soit possible de rétablir le calme.

Ils ont beau agiter le spectre de l'urgence, brandir la menace du péril allemand, ils n'apaiseront pas le sentiment canadien qui éveillé et conscient de l'importance du problème en jeu, entend en discuter à fond les solutions proposées.

POULET MANQUE

Il y a quelque naïveté à prétendre imposer aux Canadiens la reconnaissance de l'urgence découlant du péril allemand, alors que les Anglais eux-mêmes se refusent à admettre l'existence de ce péril, et proclament au contraire l'apaisement.

Le plus vraisemblable résultat de ces tentatives trop évidentes pour chercher à surprendre la bonne foi du peuple canadien, semble devoir être, tout au contraire, de provoquer une réaction fort légitime et pleinement justifiée contre les agissements du comité impérialiste qui cherche à faire couver son oeuf par M. R. L. Borden.

Il est devenu, il devient de jour en jour plus évident, que nous sommes en présence d'une action indue, concertée en vue d'intérêts fort étrangers au patriotisme légitime qui seul doit guider les Canadiens, pour arriver à emballer l'opinion canadienne.

Quand nous voyons les mêmes gens qui l'année dernière exploitaient et tacitement encourageaient de leur complicité les emballés totonomistes de M. Bourassa, les mêmes gens qui, consciemment, ont enfourché le dada de la marine de fer-blanc, et l'ont chevauché avec frénésie pour livrer l'assaut au parti libéral, quand nous voyons ces mêmes gens qui ont eux-mêmes déchiré et renié le vote unanime de mars 1909 sur le principe de la coopérative navale, venir aujourd'hui faire les Sainte-Nitouche, venir d'une voix mielleuse réclamer le silence et l'accord, nous sommes pleinement justifiés de suspecter la sincérité et le prétendu patriotisme mégalomane de ces gens-là; nous sommes en droit de les considérer comme de dangereux tireurs de ficelles et de nous en méfier.

Plus que jamais il est devenu nécessaire d'ouvrir l'oeil et le bon; plus que jamais il est nécessaire de combattre pied à pied les projets qu'ils préconisent.

Ils peuvent en faire leur deuil, ces bons messieurs: nous avons l'intention de mirer attentivement l'oeuf naval qu'ils ont donné à couver à M. R. L. Borden.

("Le Soleil")

UN MAUVAISE BLAGUE

Sans vouloir anticiper sur les événements, il est cependant licite, normal et légitime de chercher à résumer l'impression qui se dégage logiquement des déclarations faites par M. R. L. Borden durant sa mission en Grande Bretagne.

Au milieu du fatras de lieux communs grandiloquemment patriotiques, débités par M. R. L. Borden, et dont la banalité nébuleuse avait pour but essentiel de dissimuler l'indécision qui tenaillait notre premier ministre, il convient de mettre hors de pair sa déclaration relative à la constitution future de l'Empire, posée par lui, dans son discours de début à Londres comme la condition nécessaire de toute politique de coopération permanente de la part du Canada à la défense navale de l'Empire.

Cette constitution et organisation future de l'Empire, c'est tout simplement la fédération impériale; la création d'un conseil vient de mettre hors de pair sa d'Empire dans lequel le Canada serait représenté ainsi que les autres colonies.

L'idée n'est pas nouvelle; elle a servi à M. Bourassa de bouée de sauvetage, alors qu'il risquait de se noyer dans sa campagne anti-impérialiste.

Il s'y raccrochait avec d'autant plus de plaisir, qu'il ne se faisait aucune illusion sur les possibilités de solution. Quand M. Bourassa, soucieux de se reconcilier l'opinion anglaise, justement alarmée de sa campagne anti-marinière et soi-disant autonomiste, avait fort habilement choisi ce perchoir de la fédération impériale, il pensait comme le charlatan du fabuliste: "d'ici là, le roi, l'âne ou moi nous mourrons.

L'avantage de ce perchoir, M. R. L. Borden semble, lui aussi, avoir compris tout le bénéfice qu'il en pouvait tirer.

La fédération impériale, c'est, de nos jours, un synonyme très adéquat des fameuses "calendes grecques", ou si vous préférez, l'équivalent de la chanson de Malborough: "Il reviendra à Pâques... ou à la Trinité."

Et vous voyez de suite, sans être devin, sans recourir au marc de café, ou à la tasse de thé, comme à travers un cristal, le processus mental de ce bon M. R. L. Borden.

Il veut gagner du temps, M. Borden; rien ne lui coûte autant qu'une décision. La fédération impériale lui fournit l'excuse rêvée pour remettre à de meilleurs jours la solution de la politique navale, assurant la coopération permanente du Canada à la défense de l'Empire.

Pour sauver la face, pour paraître faire quelque chose, il proposera sans doute, en plaidant la fameuse "urgence" dérivant de l'imminence du péril allemand, la contribution de Dreadnoughts à la flotte anglaise.

Il est impossible de se faire illusion sur la politique à laquelle s'est rallié le gouvernement Borden et que nous ne tarderons point d'ailleurs à connaître. Nous ne craignons point d'affirmer que les événements prochains justifieront pleinement nos prévisions.

Or, quiconque voudra être sincère, le reconnaîtra: cette politique de M. Borden, telle qu'elle s'affirme dès maintenant, est une politique misérable, indigne d'un pays comme le Canada et qui ne peut avoir comme résultat: pour le présent, de nous imposer inutilement le sacrifice d'un chiffre sérieux de millions, et pour ce qui est de l'avenir, nous entrainera si le pays ne se libère pas de l'administration tory, dans le tourbillon d'impérialisme belliqueux et outrancier qui est le but poursuivi avec tant d'acharnement par la conspiration jingoïste.

La politique d'atermoiement des tories peut se qualifier très aisément: c'est reculer pour mieux sauter.

L'esprit peureux et indécis de M. Borden, qui n'ose pas faire face à la musique et régler une bonne fois, comme n'avait pas craint de le faire Sir Wilfrid Laurier, l'étendue et la portée de notre coopération, ne peut que contribuer à faire le jeu des forces à l'oeuvre avec acharnement pour amener le Canada dans ses lacets.

Rien n'est plus dangereux, quand on sait surtout la force immense, force financière, force morale, force patriotique, — car de la part des impérialistes anglais, le patriotisme est incontestable, encore qu'il soit limité à leur point de vue particulier, — qui existent et qui agissent pour arriver à la réalisation de leur théorie.

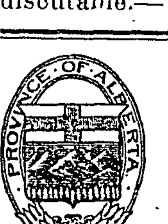
D'autre part, dans l'intérêt même de notre pays, obligé de faire face à tant de problèmes si urgents, si intimement liés à son développement, il est évident qu'il serait urgent de solutionner sans tarder ce problème naval qui paralyse en pure perte notre activité politique.

La faute la plus néfaste, la plus dangereuse que puisse commettre M. R. L. Borden, c'est de remettre, dans l'espoir d'en esquiver la responsabilité, la solution de ce problème de coopération navale.

Il est allé en Angleterre, de son propre aveu, pour consulter l'amirauté; il a par devers lui, tous les éléments nécessaires pour baser son jugement.

Le pays ne saurait admettre qu'il se dérobe à son devoir en esquivant, sous un prétexte aussi clairement fallacieux que celui de la fédération impériale, la solution nécessaire de la politique navale du Canada.

Nous ajouterons que l'offre de Dreadnoughts ne peut en aucune façon constituer une solution du problème, et n'est qu'un expédient: un expédient doublement discutable.—"Le Soleil."



COUR SUPREME D'ALBERTA 1912-1913

Des sessions de la Cour Suprême en banc et pour le procès des causes civiles et criminelles et pour l'audition de résolutions et autres affaires civiles seront tenues aux places suivantes à l'heure fixée pour le terme 1912-1913. Quand le jour fixé pour la cour sera fête légale, la cour siègera le jour suivant:

Sessions de la Cour Suprême en banc

Edmonton: Troisième mardi de septembre et de mars.

Calgary: Premier mardi de décembre et de juin.

Pour procès des causes civiles sans jurés:

Edmonton et Calgary: Le premier mardi d'octobre, novembre, janvier, février, mars, avril et mai et le troisième mardi de juin.

Pour le procès des causes civiles et criminelles avec jurés:

Edmonton et Calgary: Le troisième mardi d'octobre, février et mai.

Pour le procès de toutes les causes criminelles:

Wetaskiwin: Deuxième mardi d'octobre et de mars.

Red Deer: Quatrième mardi d'octobre et de février.

Medicine Hat: Deuxième mardi de novembre et troisième mardi d'avril.

MacLeod: Deuxième mardi d'octobre, février et mai.

Lethbridge: Cinquième mardi d'octobre et quatrième mardi d'avril.

Pour le procès des causes civiles:

Wetaskiwin: Premier mardi de novembre et cinquième mardi d'avril.

Red Deer: Troisième mardi de novembre et quatrième mardi d'avril.

Medicine Hat: Quatrième mardi d'octobre et deuxième mardi de mars.

MacLeod: Deuxième mardi de novembre et troisième mardi d'avril.

Lethbridge: Troisième mardi de novembre et deuxième mardi de mai.

Daté à Edmonton, ce 9ème jour d'août 1912.

L. F. CLARRY,
Député-procureur-général.

Coin Feminin

CHRONIQUE

La pluie embaumait la vitre et dérobait jusqu'à la couleur du paysage. Le train déambulait sans souci de mériter son titre d'express. Je repris le livre lu et relu, mon geste ennuyé amena un sourire sur les lèvres de ma vis-à-vis: une Anglaise blonde de cheveux et blonde d'épiderme hâlé par le soleil. Je la vis fouiller dans son sac de voyage et me tendre un in-douze à la couverture fatiguée.

—"Il a appartenu à une petite dame française, me dit-elle en souriant. Et après un moment, elle ajouta en matière d'explication: Une petite dame si jolie, mais toujours malade!... Elle parlait un peu anglais — son mari était canadien-anglais... Nous étions voisins. J'allais la visiter, la soigner... Avant de mourir, elle m'a fait promettre d'accepter un souvenir... Le lendemain de sa mort, le mari m'envoya une caisse contenant différents objets, ce livre était au nombre. Je voulus le rendre. Deux jours se passèrent. Le troisième, je vis entrer le mari de la pauvre petite Française, ses yeux étaient hagards: le malheureux était devenu fou... Ah! il l'aimait!...

—Que devint-il?

—Il est mort l'an dernier, dans une maison de santé, en Ontario..."

J'ouvris le livre pieusement. Des feuillets couverts d'une écriture rapide glissèrent sous mes doigts. Alors, oubliant quelle indiscrétion je commettais, je lus:

"Edmonton, 15 mai 1906.

"Les Romanesques" de Rostand me servant de pupitre, l'idée me vient de gribouiller sur ces pages blanches: j'échapperai au moins à la contemplation de ce banal salon d'hôtel.

"Où suis-je? où sommes-nous?... Cent fois pendant cet interminable voyage, fermant les yeux, j'ai cru en retrouvant le court passé confondre ma vie à moi, Suzanne, avec celle d'une héroïne d'un quelconque roman... Non, je ne veux pas songer, je ne veux pas retrouver les tristesses... Ce changement radical d'existence ne doit-il pas me remplir d'espérance?

Hier, nous descendions du train, dans la clarté éblouissante des lampes électriques. Des gens s'appelaient, se rejoignaient. Ce n'était pas l'arrivée bruyante des arrivées de chez nous; il y avait néanmoins une sorte d'épanouissement de ces natures renfermées. Dans l'anonymat de la foule, les gravités se fondaient, devenaient familièrement joyeuses, et cela semblait leur causer à elles-mêmes une griserie qui ne manquait pas d'ahurissement.

Au hasard, nous montons dans un omnibus d'hôtel. Le trajet était court. J'eus une joie d'enfant à écouter drelindiner les vitres entre les chassis trop larges. Je remarquai qu'elles faisaient entendre la même chanson que les vitres de l'omnibus de Tante, sur le pavé pointu de Pornic. Lionel sourit et mon enfantillage ne m'attira aucune réprimande.

. . . .

16 mai.

Lionel est enthousiasmé par la ville. Pendant que je paresse à l'hôtel, il respire avidement cet atmosphère d'activité. La fièvre d'affaire le gagne... Oublie-t-il la catastrophe financière récente?

Je recevrais sans surprise la nouvelle de notre installation définitive ici... Pourtant, je regretterais la maison ignorée que j'aime perdue dans le désert verdoyant de la Prairie, comme celles, nombreuses, entrevues ces jours derniers.

Nous partons demain!

Lionel est rentré, avec au front cette barre qu'impriment les décisions énergiques. J'étais assise près de la fenêtre, regardant, intéressée, le défilé des femmes jeunes, souples, que les sirènes de six heures renvoyaient des ateliers, des bureaux et rendaient au foyer. Il est venu jusqu'à moi, dans l'instinctif mouvement de l'être vigoureux qui souffre attiré par la tendresse.

—Serais-tu prête à partir demain, Suzette?

L'intimité du prénom souleva en moi une onde de bonheur.

—Demain!... tout de suite si tu veux!

Depuis des semaines, nous n'avons plus entre nous de longues conversations... La crainte des heurts paralysent notre expansion. Nous nous taisons, l'âme encore endolorie par les mots qui font mal et que nous avons eu la cruauté d'échanger. Ce soir, combien nous étions proche, cependant! La lutte soutenue pour résister à l'entraînement de la vie enfièvrée d'affaires l'amollissait par réaction. Le souvenir de l'échec, à Montréal, en le gardant d'une seconde tentative, laissait Lionel humble et sensible. Je sentais naître en lui, amoindri et sans confiance, la compréhension de ma faiblesse sentimentale. Dans ses prunelles montait une douceur qui s'étoilait humide et prenante...

Après souper, nous sommes sortis pour faire nos adieux à la jeune ville dont nous avons failli demeurer prisonniers.

Dans l'air frais, excitateur d'énergies, des hautes altitudes, passaient les souffles chauds des Chinooks, qui ont la langueur troublante des vents d'été de chez nous. Sur les trottoirs larges, des couples jeunes marchaient, épaule contre épaule, de ce pas marqué qui semble disgracieux à notre esthétique européenne. Ils allaient, dans cette tiédeur, d'une allure décidée, comme si leur promenade amoureuse eut un but déterminé. La coiffure des femmes se devinait élégante sous les voiles en mantilles ou les chapeaux d'extravagantes dimensions; leurs robes empires ou moyenageuses, de nuances uniformément claires, drapeaient sans art leurs jeunes corps de sportwomen.

Le sillage de cette jeunesse franche nous entraîna à la suite des rires clairs discrets et des mots joyeux dont j'étais heureuse de ne point saisir le sens. Et nous cheminions en silence, laissant derrière nous les lumières de "Jasper avenue."

Les maisons devinrent rapidement plus rares. Sur des terrains, équivalant à une fortune, des tentes, de misérables cabanes se dressaient. Le dispersement de ces humbles demeures, à l'unique carreau illuminé, éparpillait dans les terrains vagues des lueurs de vers luisants. La campagne était voisine. Un beuglement doux, continu, un son de cloche grave, nostalgique, tremblaient dans l'air angoissant et lourd, puis s'éteignaient sous la rumeur anonyme d'êtres, de choses pressentis.

Sans être gagné par le charme de l'horizon indécis, mystérieux, les promeneurs après une brusque conversion sur leurs talons caoutchoutés, revenaient sur leurs pas avec la même hâte, la même gaieté atténuée.

Le trottoir de bois finissant brusquement, nous sommes demeurés quelques minutes, dans une inertie de paroles, de gestes et de pensées: jouissance amère que nous avons appris à goûter depuis qu'entre nous s'est révélée la dissemblance des races.

Une même anxiété, rapide, nous arracha à notre immobilité. Oh! cette curiosité ardente de pénétrer la pensée close aimée! Regrette-t-il, à cette minute, d'avoir lié à sa vie une âme étrangère? Ces jeunes femmes que nous avons frolées, compagnes adéquates d'hommes à la mentalité semblables à la sienne, ont-elles éveillé en lui la vision de ce qu'aurait pu être sa destinée? Et combien différente est cette vision de notre lamentable réalité?

Ma main trembla légèrement sur le bras de Lionel.

—Avez-vous froid, dit-il, en relevant un pan de mon écharpe. Voulez-vous rentrer?

—Non. La soirée est exquise; marchons encore.

Le bleu du ciel s'assombrissait, minut à minute. Barrant la perspective de l'avenue, l'annonce lumineuse d'un savon quelconque s'allumait et s'éteignait, agaçante. Nous avons tourné à droite. La rue était déserte. De coquets chalets, éloignés du trottoir par une pelouse minuscule laissaient deviner, à travers la guipure drapant les larges baies, l'intime bonheur de leurs habitants. Cette joie des autres a reserré notre étreinte; notre pas s'est fait plus lâche. Néanmoins, nous dûmes bientôt nous arrêter: la rue descendait à pic.

A nos pieds, l'ombre s'entassait, trouée seulement, de distance en distance, par la lumière vive des maisonnettes dégringolant le long de la descente rapide; en face, d'autres point de feu guidant le regard jusqu'à la nappe lumineuse étendue sur le plateau, au-dessus de Strathcona. Au bas, dans le mystère des ombres, la Saskatchewan en une traînée laiteuse, sinuait, inquiétante. La coupole du ciel, — un ciel albertain très clair, très haut,—s'abaissait dans un étroit horizon, détachant de l'univers cette infime portion du monde.

—Vous souvenez-vous, ai-je dit, presque malgré moi, d'une soirée semblable à celle-ci? Toute la journée le cicerone nous avait conduits à travers les ruines blanches éclaboussées de soleil, et les noms évocateurs nous grisaient moins que cette lumière. ...Le soir, nous sommes revenus, seuls, l'ombre bleuissante baignait les portiques demi-écroulés...

—Vous étiez enveloppée d'un burnous blanc et vos cheveux étaient parfumés au Benjoin.... Ne me croyez pas incapable Suzanne, d'avoir goûté la poésie de ces pierres, de cette soirée. Mais dites, sentez-vous que là-bas c'était la mort, la cité morte avec l'impossibilité d'une résurrection et, ici, et son geste s'élevait, enclosait les deux plateaux séparés par le fleuve trouble, et, ici, c'est la vie, la possibilité de créer, de dépenser son énergie... Me comprenez-vous, aimie?...

Je ne répondis pas: j'aurais pleuré.

La comparaison sacrilège venait d'abattre mon souvenir joli— le plus pur de notre court bonheur.

Une lumière s'éteignit brusquement, tout au bas, une autre la suivit, puis une autre; la côte d'en face devint imprécise. Le regard ne savait plus où se poser pour trouver une manifestation de cette vie dont la voix de Lionel vibrait une minute auparavant.

Alors, un apitoyement lui vint pour moi dont les yeux ne pouvaient percer les ténèbres; pour moi, essoulée parmi ces êtres, ces choses, éloignée de mon pays par l'immensité liquide et celle non moins étendues des prairies désertiques; étrangère à son passé, à ses origines; indifférente, suppose-t-il, à ses ambitions nationales; attachée uniquement à lui par les liens de l'amour et de quel amour fragile! — celui qui ne repose sur aucun souvenir commun ancestral et qu'une contradiction de sentiments, de principes et de goûts met constamment en péril...

Il s'effraya de ces découvertes dont je suivais les péripéties aux clartés rapides de ses prunelles changeantes et aux menus soins dont il m'entourait.

Il faisait nuit tout à fait. Son bras enveloppa mes épaules et nous remontâmes vers Jasper avenue. De temps en temps, il m'attirait insensiblement contre lui, et d'une voix basse, mouillée, il murmurait à mon oreille.

—Suzette! ma pauvre petite Suzette!

Cette plainte puérile qu'il exhalait c'était aussi, avec un remord, sa peine qu'il disait et une exaltation de sacrifice m'en vint."

Le reste de la page demeurait blanche... Je songeai au désespoir du mari, à sa folie, et je voulus près de la souffrance d'amour inscrire le témoignage de ma compagne de voyage. Mon crayon indélébile violit en passant sur les traces des larmes qu'avait répandu la petite dame française si jolie...

MAGALI.

OISEAUX ET INSECTES

Il fut un temps où l'on croyait rendre un grand service à l'humanité et surtout à l'agriculture, en détruisant le plus d'oiseaux possible. Quand un paysan rentrait chez lui avec un plein filet qu'il déposait dans la cuisine ou qu'il jetait au ruisseau, il ne manquait pas de se dire avec satisfaction: ce sera un minot de plus dans le grenier. Or, rien n'était plus faux, car chacun de ces petits oiseaux ainsi détruit était, en réalité, le gardien du champ de blé, du verger, du potager, contre les innombrables ennemis que l'homme ne peut poursuivre efficacement: les insectes. Il faut avoir parcouru les ouvrages des entomologistes, et surtout ceux plus récents de J. H. Fabre pour comprendre combien sont terribles ces ravageurs qui bravent, par leur multitude, nos moyens de défense, et qui, sous forme de larves, de chenilles, de vers et d'insectes de toutes sortes, de toute taille, et de tout appétit, s'attaquent à nos cultures. Ils seraient certainement les maîtres si nous étions les seuls à leur faire la guerre. D'autres, par bonheur, viennent à notre secours, et ces autres les grands entomologistes les appellent les précieux auxiliaires de l'agriculture. Il est reconnu qu'avec nos cultures mieux entendues, l'abondance est venue et avec elle une foule de convives dévorants de toutes sortes; car tout travail en appelle un autre et l'homme ne peut acquérir et conesrver le bien-être que par une lutte incessante. Devant la foule des ennemis de son bien, l'homme, laissé à lui-même, baisse la tête et reconnaît son impuissance: l'insecte l'accable de son nombre. Mais il a des auxiliaires. Il y a des insectes qui s'attaquent à d'autres insectes. Il y a surtout les oiseaux insectivores qui viennent efficacement à son secours; et, pourtant, que n'avons nous pas fait jusqu'ici pour les détruire?

En Europe, de ce temps-ci, on s'occupe beaucoup du problème des oiseaux insectivores, qu'ils soient migrateurs ou domestiques, et la discussion est venue du fait que les hirondelles sont reparties beaucoup plus tôt cette année qu'auparavant, laissant les champs ouverts à la dilapidation des ravageurs de toutes sortes, et on se demande ce qu'il adviendrait s'ils en prenaient l'habitude et, surtout, s'il leur prenait envie de ne plus revenir. I, de fait, la question est angoissante. D'un autre côté on constate que le nombre des oiseaux destructeurs d'insectes diminuent, et on l'attribue au nombre incalculable d'oiseaux de toutes sortes qui sont tués ou capturés, chaque année partout. En Angleterre, le Bureau d'Agriculture a été prié par certains districts de prendre des mesures rigoureuses pour empêcher la destruction qui s'y fait sur une grande échelle, et où, en conséquence, le fléau des insectes est de plus en plus grand; les autorités municipales se sont liguées dans cette campagne de protection de l'oiseau insectivore.

En France, il se fait un immense mouvement tant pour la protection que pour la multiplication des oiseaux; des sociétés sont organisées dans ce but, puissamment soutenues par la presse. On fait l'éducation de l'agriculteur; on lui démontre les énormes ravages qui sont faits, chaque année, à sa récolte par les insectes, on lui enseigne que les oiseaux de toutes sortes sont les infatigables gardiens de son champ, et que c'est tuer la poule aux oeufs d'or que de les détruire. On a calculé que dans le seul département de Meurthe et Moselle, en France, on n'a pas détruit moins de 1,140,000 petits oiseaux dans les mois de septembre et d'octobre, l'année dernière. Dans le sud de la France, la situation est encore pire, puisque l'on évalue à plusieurs millions le nombre des oiseaux qui sont capturés ou autrement détruits, chaque année.

Dans les pays où l'on s'est sérieusement occupé de la question on a constaté que le fléau des insectes ravageurs est en proportion de la diminution des oiseaux insectivores; et cela ne peut être douteux.

Il n'y a pas qu'à la campagne que l'éducation populaire sur la valeur inestimable des oiseaux destructeurs d'insectes a été entreprise en Europe; on fait la même chose pour les villes. C'est qu'on a constaté que l'envahissement des villes par les insectes, les chenilles de toutes sortes, est dû à l'extermination trop grande des oiseaux, et l'on réagit énergiquement.

Que fait-on chez nous pour protéger les oiseaux contre la ruineuse destruction? A peine si l'on a quelque sollicitude pour les oiseaux chanteurs, et encore combien tombent, chaque année, victimes de l'oiseleur trop souvent impuni! Lors qu'ailleurs on s'organise dans les villes et les campagnes pour le repeuplement d'auxiliaires contre les terribles ennemis des arbres et de l'agriculture en général, pourquoi ne prend-on pas chez nous des mesures énergiques pour empêcher la destruction des oiseaux insectivores? Les délinquants sont nombreux; combien y en a-t-il qui sont poursuivis et punis?

PAYSAGE SUISSE

LE LEMAN

Je ne me donnerai pas le ridicule de sembler découvrir le lac Léman: il est entendu que tout le monde le connait, et que la Suisse est un séjour de vacances banalisé à l'excès par l'afflux de la bourgeoisie cosmopolite Chocolat, funiculaires, ranz de vaches et piolets de Tartarin sur les Alpes, voilà tout ce qu'en retiennent les beaux esprits et les fins ironistes: soit; mais cependant jamais pays n'a montré de façon plus saisissante combien la beauté survit à la banalité qu'y ont apporté les hommes. Toutes les grandes choses sont banales, l'amour, la mort, la beauté: la poésie et l'art vivent des variantes innombrables de quelques thèmes éternels. Cette Suisse qui fut jadis la Côte d'Azur où vinrent rêver les grands idéalistes, de Rousseau à Byron, cette Suisse proche et hospitalière reste admirable et nouvelle malgré tout ce que l'on peut en dire.

Chaque fois que j'arrive, par de clairs matins, après une nuit de rapide, aux abords de cette immense coupe de saphir et de nacre, j'éprouve la consolation des lugubres matins d'hiver, lorsqu'au réveil dans le wagon, vers Avignon, le premier rayon de soleil provençal, chaud et doré, apporte en souriant l'immédiat oubli de la brume et de la neige. Le Léman est un miracle de la nature et un lieu magique, en vérité: sa forme et sa couleur sont l'harmonie même, et tout ce qu'on s'est plu pendant tant de siècle à écrire sur l'eurythmie des fameuses collines de l'Attique peut aussi justement être appliqué à la façon dont s'étagent les plans et les sommets, en une merveilleuse montée, depuis les pentes modérées de Nyon ou de Saint-Prex, jusqu'à ce cirque inouï qui, entre les Alpes de l'Oberland, le Pont du Midi, le Grammont et les Alpes de Savoie, enserre et sertit le haut Léman et son gouffre azuré. Ce sont là de pures jouissances par la seule vertu de la ligne; mais le coloris n'est pas moins émouvant. La vie de l'eau du Léman est infiniment diverse, elle défie le peintre et captive le poète. Un orage en suspens y accomplit sa tragédie entre deux apothéoses de soleil, les mirages se succèdent, les nuages y édifient de fabuleuses architectures aussitôt dissoutes, la majesté du couchant sur la nappe d'eau est quotidiennement glorieuse.

A cette féerie assistent, sur les flancs moelleux des coteaux aux riches vignobles, ou des pentes abruptes de la montagne bleue et verte, sombre de forêts, diaprée de prairies ou de neiges, les villes et les villages où l'on vit si paisiblement: les toits de tuiles ardentes et mordorées surgissent au milieu des jardins. Mainte villa dérobée au mystère charmant d'allées ombreuses est exquise par la profusion des roses, et l'odeur du magnolia rôde dans les parcs, et il n'est si modeste logis que ne rehausse, au pied des murailles moussues, le bouquet de plumes roses des massifs d'hortensias. Tout en riant, simple, riche de la seule nature: tout se soulève doucement au rythme de la vie heureuse. Qu'importe l'excessif envahissement d'hôtels modernes, puisque par tout demeure, en chacun de ces villages, le vieux petit manoir aux pignons pittoresques, la placette jolie par la fontaine enguirlandée de capucines, à l'ombre quiète des platanes? La cime, la colline, les jardins, le lac, les champs et les bois, tout s'offre ensemble, et la clarine du bétail répond au cri brusque de la mouette. Le regard découvre, des lointaines bleuités du Jura aux monts de la Savoie ou aux glaciers du Valais, les mêmes promesses de fécondité et de beauté.

Au fond de ce paysage où l'on peut vivre selon tous les goûts, du luxe tout "montecarlien" de Montreux et d'Ouchy à la simplicité des pêcheurs de Saint-Gingolph, s'ouvre cette vallée incomparable du Rhône qui est l'avenue triomphale vers l'Italie: quatre heures à peine, quatre heures de visions farouches ou souriantes, des prairies de velours illuminées de soleil, des torrents de jade et d'émeraude, l'héroïque silhouette de la vieille Sion fortifiée sur sa colline, l'échappée valaisane vers Germatt et les sublimités du Cervin, l'éclipse ténébreuse sous le Simplon — et c'est le dévalement dans la Lombardie, l'arrivée à Pallanza, à Côme, aux rives idéales où l'âme de Luini semble vivante encore! Il faut moins d'heures pour retrouver à Bâle le sévère génie du vieux Holbein, passer le Rhin et déboucher dans la Forêt Noire, ou monter à Inkerlaken et à Lucerne: il n'en faut pas plus pour aller s'isoler dans la majestueuse mélancolie de l'Engadine, et chercher à Sils-Maria le douloureux souvenir du grand Nietzsche. Des bords du Léman on peut partir pour vivre toutes les existences, évoquer tous les passés. Mais tout contre lui, même, combien il est aisé de rejeter, ce qu'on ne peut plus faire sur la Riviera, l'emprise du snobisme, du progrès et de leurs laideurs! Cinquante minutes depuis Lausanne suffisent, à travers d'opulentes campagnes où le chalet tant plaisanté juxtapose au sapin sa note dorée, amusante et coquette, pour atteindre à cette petite merveille de cité qu'est Fribourg: Fribourg la médiévale, toute massée sur son promontoir que contourne un torrent bleu, qu'entourent des cirques de verdure, Fribourg à la belle cathédrale, où chantent des orgues célèbres, où flamboient des vitaux modernes certes, mais dignes des plus beaux vitraux de jadis, pages de lumière et de somptueuse imagination dues au génie d'un décorateur tchèque, Iosef Mehoffere, ayant parachevé là, pendant quinze années un des rares chefs-d'oeuvre de l'art contemporain: Fribourg-aux-cloches, Fribourg la catholique avec ses couvents et ses universités, onctueuse et douce comme Bruges, emplie comme elle de la gaieté des carillons et du parfum des pâtisseries! Et Berne, spacieuse et noble, tout italienne déjà par ses balcons fleuris, les arceaux de ses rues, ses fontaines polychromes et dorées, son Parlement copié sur les palais Pitti, ses marchés aux fleurs et ses jolies filles parées de velours, de chainette et de roses d'argent!

Mais il faut toujours en revenir à ces rives parfaites du Léman, saturées d'un soleil efficace des vins, et toutes les bleuitées s'y révèlent, et y composent un long rêve très doux, atténuant les austérités protestantes. Là on peut travailler et vivre, le luxe n'offense pas et n'empiète pas comme aux bords de la Riviera. Il est facile de médire des hôtes eux-mêmes, parce qu'ils ne se soucient ni de vivacité ni d'esprit; mais quand on songe à leur utile et admirable phalange de médecins modestes et intègres, de savants et de philosophes dont tant de confrères étrangers, plus brillants apparemment, ont accaparé les découvertes, on réfléchit et on rejette l'opinion maligne et hâtive des railleurs du boulevard parisien. Ce peuple est probe, poli sans servilisme: on réfléchit plus encore en voyant partout l'ordre, la propreté rigoureuse, l'honnête santé des visages, les wagons et les tramways d'un prix et d'un confort à nous faire rougir, le téléphone et les communications de tous genres assurés par une administration simplifiée et courtoise, les traditions maintenues sans rigorisme avec une fidélité touchante, le fédéralisme des cantons assurant à tous le bien-être et excluant les jalousies et les querelles politiques, avec une grande et belle résolution de loyauté et le mépris du péculat. Tout cela compose bien l'inaptitude au paradoxe et au jeu des mots, l'incompréhension de l'ironie et de "blague" faute de quoi Paris ne reconnaît guère d'intelligence chez les êtres. Il y a là un coin privilégié du monde, en vérité, où l'homme respectueux, patriote, amoureux de ses lacs et de ses cimes, n'a rien défiguré en s'adaptant, et où il connaît, dans le tact perpétuel de la haute nature, toutes les énergies et toutes les passions, sauf pourtant l'énervante et morbide sensualité. Cette atmosphère de pureté morale n'est pas due à l'esprit religieux, elle rayonne des sites eux-mêmes. J'y songeais en contemplant par une nuit tarnsparente et bleue, au delà de la plaine d'eau où tremblait le mirage d'une lune lactée, les feux d'Evian comme une couronne de pierreries au flanc invisible de la montagne...

CAMILLE MAUCLAIR.

AU VATICAN

PIE X ET SES NEUF ANS DE PONTIFICAT.

Le pape Pie X vient de doubler heureusement le cap de la neuvième année de son pontificat; il y a eu, en effet, le dimanche 4 août, neuf ans révolus que le conclave, réuni à la mort de Léon XIII, éleva au souverain pontificat le cardinal Sarto, patriarche de Venise.

Dante et Béatrix, dans la "Divine Comédie," considèrent le chiffre neuf comme un nombre parfait, et y attachent toute sorte de significations symboliques. Le chiffre neuf joue aussi un rôle capital dans la vie du pape actuel et semble régler d'un mouvement rythmique toute sa carrière. Le jeune Sarto est resté neuf ans au séminaire—le petit et le grand—il a été neuf ans curé de campagne à Tombolo; neuf ans chanoine à Trévise. On avait donc fini plus ou moins par se persuader que le pape ne règnerait pas plus de neuf ans, et la prédiction faillit se réaliser l'année dernière quand Pie X fut pris, dans le courant du mois de juillet, d'un grave accès de goutte, qui mit ses jours en danger.

Mais la "cabale" s'est trouvée finalement prise en défaut, et Pie X, en dépit de la croyance populaire, qui ne lui attribuait que neuf ans de règne, vient d'inaugurer la dixième année de son pontificat.

Pie X a été élu le 4 août, mais c'est le 9 août qu'il fut couronné dans la chapelle Sixtine et comme les papes ont l'habitude de dater leur pontificat non pas du jour de leur élection mais de celui de leur couronnement, c'est le vendredi 9 août qu'on a célébré au Vatican l'anniversaire de son exaltation au souverain pontificat. La maladie l'avait empêché l'année dernière d'assister à cette cérémonie; le pape a pu, cette année, la présider sans dififcultés, car malgré son grand âge et les accès de goutte auxquels il est fréquemment sujet, Pie X jouit en ce moment d'une bonne santé relative et lui-même a pris plaisir à le constater en recevant les félicitations de son entourage à l'occasion de l'anniversaire de son élection.

* * *

Tous les papes ne supportent pas de la même manière la réclusion au Vatican qu'ils se sont imposée depuis le 28 septembre 1870. Léon XIII, par exemple, tempérament sec et nerveux, n'en souffrait presque pas et l'on pourrait même dire que cet internement volontaire auquel il s'astreignit, en réduisant au minimum ses contacts avec le monde extérieur, fut l'une des causes principales de sa merveilleuse longévité. Ce n'est pas le cas de Pie X, qui est d'une complexion sanguine et goutteuse et qui a besoin de mouvement et de grand air. A Venise, le cardinal Sarto sortait presque tous les jours de sa résidence épiscopale; le matin, de bonne heure, il faisait les cent pas le long de la mer, du quai des Esclavons aux jardins publics, ou bien il se rendait en gondole dans un des nombreux établissements religieux qui avoisinent le Lido.

Cette vie active convenait à son tempérament. Dès le lendemain de son élection, le pape a dû rompre avec toutes ses habitudes et échanger le climat salubre et vivifiant des lagunes contre l'air anémiant de Rome et l'atmosphère artificielle de ses appartements du Vatican. Rien d'extraordinaire que sa santé s'en soit ressentie. Il est même surprenant que cette réclusion, qui dure déjà depuis neuf ans entiers, ne l'éprouve pas davantage, d'autant plus que Pie X, ne l'oublions pas, se trouve sur le seuil de l'extrême vieillesse, puisqu'il est entré le 2 juin dernier dans la 78e année de son âge.

La cérémonie qui a eu lieu au Vatican pour l'anniversaire du couronnement du pape a marqué une suspension dans la vie ecclésiastique romaine, d'autant plus que cet anniversaire a coincidé avec le point culminant de l'été romain.

A partir du 9 août, les audiences pontificales se font plus rares et sont réduites à leur strict minimum, la plupart des cardinaux partent pour leur villégiature, le cardinal secrétaire d'Etat lui-même, qui est la personnalité dirigeante du Vatican, prend ses vacances et se fait remplacer à la secrétairerie d'Etat par son substitut, Mgr Canali.

Il y a quelques années, le cardinal Merry del Val allait passer sa villégiature au château pontifical de Castel Gondolfo, qui domine le lac d'Albano, et dont la loi des garanties a laissé expressément la propriété au pape; mais la présence, dans les "Castelli romani," d'un personnage ecclésiastique aussi en vue que le cardinal secrétaire d'Etat du Saint-Siège, donna sur les nerfs du parti anticlérical, qui est très remuant dans les petites villes du Latium; on organisa contre sa personne des manifestations hostiles et, un jour que le cardinal traversait la bourgade de Marino, un groupe de "dimostranti" fanatiques entoura sa voiture, et malgré les agents cyclistes qui l'accompagnaient, essaya de le frapper à coups de canne.

Depuis cet incident le cardinal Merry del Val a abandonné les "Castelli" et va passer ses vacances dans une villa du "Monte Mario," à trois kilomètres de Rome. Il vient une fois par semaine au Vatican pour donner audience au corps diplomatique. Pendant ses vacances, le cardinal Merry del Val fait de fréquentes excursions en automobile.

Remarquons à ce propos que le Sacré Collège est en train lui aussi de se moderniser et que plusieurs cardinaux ont déjà remplacé leurs lourdes voitures traditionnelles à deux chevaux noirs par de fringants automobiles. C'est toute une révolution qui s'accomplit dans l'étiquette pontiifcale jusque là si rigoureusement observée, et on assure que Pie X, ennemi de la bicyclette pour les prêtres, n'a autorisé qu'à contre-coeur l'automobile pour les cardinaux.

REMANIEMENT DE LA CARTE ELECTORALE

Le bill qui sera présenté à la prochaine session fédérale pour la redistribution des sièges occasionnera des changements.

Ottawa, 8—On est généralement sous l'impression qu'un bill remaniant la carte électorale sera proposé à la prochaine session fédérale.

La question navale, la loi des banques et ce remaniement des collèges électoraux promettent une session très animée.

On fait des conjectures sur la façon dont le dernier recensement affectera la représentation des différentes provinces. Le correspondant du "News" prétend tenir d'un fonctionnaire supérieur du secrétariat d'Etat que l'Ontario perdra 4 députés seulement, au lieu de six. L'Ouest obtiendrait 22 députés de plus. La représentation du Manitoba serait portée de 10 à 15. La Saskatchewan obtiendrait six nouveaux sièges à la Chambre des Communes, l'Alberta, cinq; et la Colombie-Anglaise, six.

Au point de vue politique, tous ces changements n'affecteraient pas la force des partis. L'augmentation de la représentation dans la Saskatchewan et l'Alberta où les libéraux ont la prédominence, serait compensée par celle du Manitoba et de la Colombie-Anglaise, provinces conservatrices.

Le Nouveau-Brunswick perdra un siège aux Communes; la Noulvele-Ecosse en perdra deux et l'île du Prince-Edouard, un.

Il y aurait donc 14 députés de plus dans la prochaine Chambre.

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE EN AUTOMOBILE

Randonnée extraordinaire de Thomas W. Wilby. — Il compte faire 4,000 milles en 35 jours.

Halifax, 29 — Thomas W. Wilby, le pionnier de la route transcontinentale de Halifax à Vancouver, s'attend à partir de Halifax sous peu et il espère être arrivé à Vancouver dans 35 jours. Il sera accompagné du chauffeur F. V. Haney qui conduira la fameuse Reo, 30 chevaux-vapeur.

L'objet de cette longue course en automobile est d'intéresser le peuple du Canada dans la construction d'une route nationale entre Halifax sur l'Atlantique à Vancouver sur le Pacifique. M. Wilby apportera à Vancouver des lettres du maire, des dignitaires ecclésiastiques et de certains corps commerciaux.

Le voyage en automobile qu'entreprend M. Wilby est de plus de 4,000 milles et l'intrépide chauffeur a édclaré qu'il ne prendra que 35 jours à parcourir cette distance. De Vancouver, M. Wilby a l'intention de traverser à Nanaimo et Albernie, sur l'Ile, où il veut plonger un instant les pneus de sa voiture dans les eaux du Pacifique comme il l'a fait dans les eaux de l'Atlantique avant de quitter Halifax.

Jamais la distance de Halifax et Vancouver n'a été parcourue en voiture, mais on prétend que certains cavaliers l'ont fait à cheval. Ce sera donc la première fois qu'une voiture fait ce voyage sans interruption.

A NOS COLONS DE LANGUE FRANCAISE!

Dans certain milieu, on crie bien haut, que dans la Saskatchewan il y a plus de vingt mille colons de langue française: des Canadiens-français, des franco-américains, des Français, des Belges et des Suisses.

Ah! si tous et chacun voulait suivre le conseil du bon Père Auclair, O.M.I., directeur du "Patriote" de Duck Lake, à savoir: "que chaque centre français, que chaque individu comprenne la nécessité de considérer la colonisation comme une affaire personnelle, à laquelle il faut consacrer son dévouement, son temps et son argent: que de bien n'en résulterait-il pas! Si on voulait seulement inviter les membres de l'Armée du Salut! Plus de dix mille des leurs arrivent chaque année au Canada. Oui, si tous ces compatriotes de langue française qui sont venus dans notre grand Nord-Ouest prendre leurs parts de bien-être et de richesse, voulaient penser un peu à lurs parents et à leurs connaissances, qui gisent peut-être dans la misère en leur pays ou coins de terre respectifs, avoir un peu de charité, au moins, pour les vieux: quelques lettres leur faisant connaître les avantages et les ressources qui nous entourent, les inviter avec leurs familles, à venir s'établir autour d'eux, leur donner tous les renseignements dont ils ont besoin, pour leur faciliter l'accès de ces richesses que l'on n'apprécient pas assez malheureusement, chez les nôtres.

Voyez ces Galiciens ou Ruthènes qui nous arrivent les bateaux bondés, les chars remplis, se répandent dans le centre et le nord de la Saskatchewan comme des taches d'huile. Ces gens pauvres, vivant misérablement dans leur pays, ayant à peine le sou quand ils mettent le pied à terre au Canada, ont été attirés ici, pour la plupart, par leurs parents et amis. Voilà du patriotisme pratique, de la charité véritable. Ces mêmes gens, que nos petits Canadiens "endimanchés" semblent mépriser, à cause de leurs costumes grotesques, de leurs manières simpls, de leurs habitudes singulières, de leurs moeurs naïves, s'emparent vite et sûr des positions, s'accaparent nos terres, en grande partie boisées, parfois un peu ondulées ou roulées, mais dont le fond de terre excellent. Ces restes, comme on les appelle, car de la belle prairie d'égal niveau au sol fertile il y en a plus ou presque plus. Ces restes, dis-je, ils en font leur beaux dimanches, pour lesquels certains des nôtres font la grimace alors que souvent chez eux ils travaillent comme des nègres dans les manufactures américaines ou habitent en Bas Canada des terres de roches, de sable ou de gros bois, s'en retournent en méprisant le "pays."

Vous vous en mordrez les pouces, mes bons Canadiens. Vous serez bien aise plus tard probablement d'avoir sous les pieds ces mêmes fermes où vous et votre famille y mèneraient une vie facile et heureuse, où le travail serait moins onéreux et les revenus plus nombreux.

Vonda offre un exemple frappant de ce que j'avance. Au nord de la ville de Vonda vous y trouviez, il y a une dizaine d'années, une contrée toute boisée, mais dont le sol était fertile, l'eau potable, le gibier abondant, le foin en quantité. C'était trop loin et trop boisé. Les Galisiens sont venus s'y fixer. La face des choses pour nos Canadiens a changée depuis cette époque. Cette contrée aujourd'hui est une des plus belles de la Saskatchewan. Champs bien cultivés parsemés de bosquets, bâtis de jolies maisonnettes aux murs blanchis à la chaux, avec dépendances. Là vivent heureux et prospères, plus de dix mille Galiciens avec leurs familles nombreuses. En passant, je vous dirai qu'on ne connaît pas de célibataire ou d'ermite chez le Galicien. On est assez courageux pour prendre femme dès ses jeunes années. Forts de leur croyance religieuse, ils embrassent l'avenir en souriant. La jeune génération d'aujourd'hui a plus d'une leçon à apprendro de ces vieux peuples qui ont su conserver la foi de leurs aïeux en même temps que les vertus qui ornent et embaument leur vie tout entière.

En 1908, un certain nombre de Canadiens, conduits par M. l'abbé Bérubé, agent d'immigration, venaient s'échoir à Vonda. Ils prirent la direction du sud où le terrain est ondulé ou roulé, le sol d'une qualité inférieure à celui que je viens de décrire ci-dessus.

Aujourd'hui nos Canadiens envient le sort de ces "gueux" de Galiciens.

Les Canadiens, pour un bon nombre, ont peur de s'éloigner, redoutent le bois, voudraient tous avoir des terres en prairies d'égal niveau. Ils arrivent les derniers, ils exigent d'être servis les premiers.

Mes compatriotes, il faut accepter les miettes qui tombent de la table du maître. Il faut vous contenter des restes. Alors que ces restes en valent la peine, puisque le shomstals sont enlevés par milliers par année, sinon, il faudra retourner à vos manufactures américaines continuer votre travail d'esclaves. Que sert d'enrichir les magnats américains, ou de demeurer sur vos petites terres du Bas-Canada; travailler comme des brutes et n'avoir à la fin que de bien maigres revenus qui suffisent à peine à rencontrer les deux bouts; encore heureux si de lourdes hypothèques ne grèvent pas vos terres, occasionnées par un luxe condamnable ou par un amour trop prononcé pour la bouteille.

Comme vous le savez, chez nos bons habitants on lit peu ou point. On ignore par conséquent ce qui se passe chez nous et à l'extérieur. La campagne active qui se fait pour accaparer les terres libres de l'Ouest canadien surtout portera ses fruits si les Canadiens ne prennent pas leurs propres intérêts. De partout, il se forme des synlicats puissants, achètent nos terres par plusieurs cent milles à la fois. Ces terres deviennent la propriété de tout le monde, excepté des gens de langue française. Ah! si la France avec ses millions se décidait une fois de venir à notre secours, d'acheter, elle aussi, d'immenses terrains pour les concéder à des colons de langue française, quel bien considérable ne ferait-elle pas! Mais nous pouvons faire du bien sur une plus petite échelle.

Dans chacune de nos paroisses françaises, il y a de bonnes terres à vendre. Les étrangers viennent nous les enlever sous le nez. Cependant, si comme cela se fait dans certaines paroisses, M. le curé et les paroissiens s'entendaient pour que ces terres deviennent la possession des nôtres, ce serait autant de sauvé, nos positions s'amélioreraient. Ce qu'on ne peut faire plusieurs le peuvent. Il est vrai de dire plus que jamais que "l'union fait la force", non pas de bouche seulement ou sur le papier, mais en actes.

Quand il s'agit de bâtir un élévateur ou un moulin à farine pour les fermiers, ces derniers savent bien se réunir pour jeter les bases d'une compagnie, faire le choix de ses directeurs, de son secrétaire, de son trésorier, etc. Vite les parts se prennent comme par enchantement. Dans l'espace de quelques jours on a su ramasser des milliers et des milliers de piastres parce que les fermiers sont convaincus de l'importance de ces bâtisses. Cependant, l'accaparement de nos belles terres sont d'une importance plus capitale que la construction d'élévateurs et de moulins à farine.

Eh bien! donc, qu'est-ce qui empêcherait les nôtres de former dans chaque paroisse de petits syndicats en adoptant les mêmes bases d'affaires que les autres. Ce que les syndicats anglais, américains ou allemands font en gros, les nôtres le feront sur une échelle plus modeste, mais vous ne sauriez croire le bien qui en découlerait du travail de ces syndicats bien organisés et administrés par des hommes compétents et consciencieux. Nos bons curés, s'ils veulent nous aider, prendra les devants, car ici dans l'Ouest, presque tous s'entendent dans les affaires pour mener à bonne fin des organisations économiques et financières.

Si M. le curé est un homme d'action, la colonisation chez lui fera merveille. Il y aurait ici plusieurs exemples à citer où des prêtres dévoués, habiles, ont réussi en peu de temps à fonder de belles et florissantes paroisses. Mais je ne veux nommer personne ne crainte de blesser la modestie d'aucun.

Je suis heureux de constater que le "Patriote" du 29 août admet qu'il y a moyen et possibilité de faire bien davantage pour la colonisation.

Espérons que chacun rivalisera de zèle dans ce travail si utile de la colonisation française.

Le "Patriote" est en mesure d'affirmer que Prince Albert aura son Bureau de Colonisation dans quelques semaines: Bravo!

Il viendrait à temps. Nous avons dans le moment un bon nombre des nôtres qui sont venus visiter notre paroisse. Ils ont besoin de renseignements et de guides. Plusieurs ne savent où aller, découragés ils retourneront chez eux ou iront ailleurs. Je sais personnellement que nous en avons perdu plus d'un.

Je termine pour aujourd'hui, je reviendrai sur le sujet.

AMEDEE CLEROUX.

"MIEUX QUE L'AUTONOMIE"

COMMENT LE GOUVERNEMENT BORDEN VA TENIR LA PROMESSE DE NOS MINISTRES.

Quelques jours après la formation du ministère Borden, l'hon. L. P. Pelletier déclarait à ses amis et électeurs de Québec que le nouveau gouvernement allait abroger immédiatement la loi de la marine et peut-être faire mieux encore!

Le "mieux," ce fut d'abord le maintien de la loi de la marine; puis la consultation avec l'Amirauté qui va nous conduire à une énorme contribution immédiate en argent, et à une forte marine impérialiste.

M. Borden, en Angleterre, a parlé et agi à peu près de la même façon, au sujet de notre autonomie.

"Le Canada ne sacrifiera jamais son autonomie, s'est-il écrié; il ne consentira jamais à être une "annexe" d'aucun autre pays, fut-ce de l'Empire britannique."

Puis il ajoutait sans transition: "Le Canada, s'il doit participer à la défense de l'empire, devra être représenté dans le conseil qui décidera de la politique extérieure de l'empire."

Et la "News" de Toronto, justaposant ces deux déclarations, en concluait que M. Borden, non seulement voulait maintenir notre autonomie(mais qu'il ferait mieux encore: il nous donnerait la fédération impériale.

Dans ce cas comme dans l'autre, sous prétexte de faire mieux, on va faire tout le contraire de ce que l'on avait promis.

* * *

Notre autonomie, en fait de défense impériale, ne saurait être conservée que si nous nous réservons le droit absolu de mettre nos forces à la disposition de l'empire, ou de les garder chez nous, pour notre propre défense.

C'est ce qu'avait compris Sir Wilfrid Laurier, et c'était la condition essentielle de sa loi navale.

M. Borden, au contraire, veut que nos forces militaires et navales, soient sans condition et sans consultation, avec notre gouvernement, à la disposition de l'Amirauté.

Donc, plus d'autonomie pour nous.

Ah! mais si! dit M. Borden, car avant de nous engager à construire notre marine, nous voulons être représentés dans un conseil impérial qui décidera de la politique extérieure de l'empire!

Etre admis à discuter la politique extérieure de l'empire, ce peut être très flatteur pour notre amour-propre; mais est-ce bien de l'autonomie?

Nous restera-t-il cette faculté essentielle de l'autonomie, de pouvoir participer ou refuser de participer à une guerre de l'empire? Non, évidemment. Cette participation découlera de la SOLIDARITE que nous devrons accepter comme conséquence de notre représentation dans le conseil impérial.

Nous garderons notre autonomie tant que nous garderons notre liberté d'action, comme avec la loi de la marine Laurier.

Nous devenons SOLIDAIRES des autres parties de l'empire en acceptant la proposition de M. Borden.

Un homme qui fait ses affaires tout seul n'obéit qu'à sa PROPRE VOLONTE; il est autonome. S'il accepte de se mettre en société avec d'autres, il devient associé solidaire et est obligé d'obéir à la volonté de la majorité des associés, même si cette volonté est contraire à la sienne. Il n'est plus autonome.

Voilà la différence essentielle, en principe, de la politique navale de Sir Wilfrid Laurier et de celle de M. Borden.

CE VERTUEUX M. MONK

Suite de la page 1

"A leur place, sans hésiter je réponds: non. Il fut un temps en Angleterre où celui qui ne voulait pas se conformer à l'église anglicane était puni d'une double taxe sur sa propriété. Mais ceci a été rayé des statuts et les Anglais d'aujourd'hui rougissent de penser que pareille tyrannie ait pu être pratiquée dans leur pays. Nous, aujourd'hui, nous avons à nous plaindre de la même oppression, et, est-elle plus respectable parce qu'elle est imposée au nom de la loi au lieu d'être imposée au nom du roi?"

* * *

Le R. P. Portelance démontre ensuite que l'Eglise catholique a toujours été la première à favoriser l'instruction, et il termine par ces vigoureuses paroles:

"Vous avez donc droit de crier honte à vos oppresseurs, de faire appel à l'esprit de justice des simples indifférents et d'invoquer le concours de tous ceux qui croient à l'éducation chrétienne. Si vous faites votre devoir lorsque s'élèvent les questions d'intérêt public, nos gouvernants seront bientôt obligés de nous donner justice."

* * *

Eh! bien, M. Monk, persisterez-vous à blaguer les électeurs du Québec, en leur faisant croire que vous avez rendu justice aux catholiques?

Le Rév. Père Portelance, curé du Sacré-Coeur, de Winnipeg, et ses paroissiens ne sont-ils qu'une bande de fous forcenés?

Lorsqu'ils ont à tirer de leurs goussets l'argent nécessaire pour payer deux fois la taxe scolaire, le savent-ils, oui ou non?

ATTENTAT CONTRE DES PRETRES

deux prêters ont été victimes d'un attentat.

Au moment où l'abbé Lesellier, étudiant à Rome, et l'abbé Lelièvre, professeur de philosophie au Collège de Fleurs, dans l'Orm, descendaient d'un train pour s'engager sur le pont Royal, un individu s'élança devant eux, se retourna et tira deux coups de revolver sur les deux prêtres.

L'abbé Lesellier a été atteint d'une balle au bras droit et l'abbé Lelièvre a été blessé à l'aine assez profondément.

L'état des deux victimes, transportées à l'hôpital, n'est heureusement pas grave. Le coupable arrêté est un nommé Gino, âgé de 49 ans, né en Savoie. Il a déclaré qu'il avait voulu faire oeuvre de justice.

Evidemment, nous sommes en face d'une conspiration criminelle ourdie au fond de quelque caverne anarchique contre les prêtres, car les attentats contre les membres du clergé sont trop fréquents depuis quelques semaines pour qu'il n'en soit pas ainsi.

MILLIERS DE CULTIVATEURS ANGLAIS QUI SERONT RUINES

New-York, 11 — Un câblogramme de Londres, adressé à la "Tribune," dit que les pluies ont causé des dommages incalculables dans toutes les parties du pays et que des milliers de cultivateurs anglais seront ruinés. Une multitude d'ouvriers de ferme manqueront de travail.

VILLE D'EDMONTON

Horaire du service des tramways

L'horaire ci-dessous est en vigueur, durant la semaine, à partir du 19 août 1912:

1o. North Edmonton à l'avenue Albany, par l'Avenue Namayo — lumières bleues.

Les tramways partent de North Edmonton à 6 h. 06 a.m. puis toutes les 12 minutes jusqu'à 12.18 p.m.

Les tramways partent de l'Avenue Albany à 6 h. 12 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.48 p.m.

2o. Rue Douglas—Avenue Athabasca via Avenue Syndicate — lumières vertes.

Les tramways partent de l'Avenue Alberta, coin Kirkness à 6 h. a.m., et de l'Avenue Alberta et rue Douglas à 6 h. 48 a.m., puis toutes les 12 minutes jusqu'à 11.44 p.m.

Le stramways partent de l'Avenue Athabasca à 6 h. 36 a.m. et toutes les 12 minutes jusqu'à minuit.

3o. Réseau de la rive sud. Du pont de l'Avenue Jasper Est à la Septième rue — lumières rouges.

Les tramways partent de l'Avenue Namayo pour la rive Sud à 5 h. 55 a.m., puis toutes les 10 minutes jusqu'à 11.45 p.m.

Les tramways partent de la Septième rue O., pour la rive nord toutes les 10 minutes jusqu'à minuit.

4o. Highlands, de la 10ème rue au Terminus, — lumières blanches.

Les tramways partent de la 10e rue à 6 h. 30 a.m., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 11 h. p.m.

Les tramways partent du Terminus — Highlands — à 7 h. a.m. puis toutes les 30 minutes jusqu'à 11 p.m.

5o. Première rue, de [illegible] a l'Avenue Vermillion et Huitième rue. — Lumières blanches.

Les tramways partent de l'Avenue Jasper par la 1ere rue à 6 h. 20 a.m., et toutes les 3 minutes jusqu'à 11.52 p.m.

Les tramways partent de la 8e rue, avenue Vermillion à 6 h. 38 a.m., puis toutes les 18 minutes jusqu'à minuit.

Tramways de nuit — Owl.

Ces tramways assurent le service suivant:

Vers l'ouest:

Départ de l'Avenue Alberta, rue Kirkness, à 11 h. 48 p.m., de la rue Clarke, avenue Namayo, à 11.56 p.m. De l'avenue McDougall et Jasper à 12 h. p.m., de la Première rue et Jasper à 12.03 a.m. De la 9ème rue et Jasper à 12 h. 08 a.m., arrivée à l'avenue Albany et 24ème rue à 12 h. 20 a.m.

Vers l'est:

Départ de l'Avenue Albany, 24e rue à 12.25 a.m., de l'avenue Jasper, 9ème rue, à 12.37 a.m.; de la 1ère rue à 12.42 a.m., de l'Avenue McDougall à 12.43 a.m., de la rue Clarke et Namayo à 12.51 a.m. Arrivée à l'Avenue Alberta à 1 h. a.m.

Les voyageurs ayant des correspondances devront payer 5 cts pour monter dans ces tramways.

W. T. WOODROOFE,
Surintendant.

NOUVELLES REGIONALES

COLD LAKE

En lisant le chiffre du dernier recensement on est surpris du peu de population du Canada. Il semble que d'après les chiffres publiés régulièrement mensuellement par certains journaux sur le nombre de colons arrivés au Canada nous devrions avoir une population beaucoup plus forte. On est obligé de reconnaître que l'immigration ne donne pas encore le résultat attendu. Il est certain que les chiffres d'arrivées nous sont donnés, par contre on ne publie pas le chiffre des départs.

Comme colon, on arrive facilement à se rendre compte que bien des causes contribuent à paralyser le développement rapide et naturel que notre cher pays devrait avoir.

L'une des conditions les plus sérieuse et méritant une attention très spéciale de nos autorités et agents de colonisation est celle du "célibat presque forcé de la grande partie de nos bachelors."

Placer des garçons sur des terres c'est très bien, je crois que si l'on donnait des homesteads à des "créatures" cela — entre nous — ferait joliment l'affaire de nos célibataires; des petits services se rendraient de part et d'autre, sans trop se faire tirer l'oreille; on ferait le bois de sa jolie voisine, une clôture défoncée serait vite remise en place, et en échange la jolie voisine vous raccommoderait vos bas; tout ceci naturellement — puisque nous ne sommes ni sourds ni muets et pas aveugles du tout — assaisonné de quelques paroles aimables et de coups d'oeil pas trop farouches, aboutirait 90 fois sur cent à un mariage. Alors la famille se fonderait et le peuplement naturel, désirable de notre pays serait une affaire certaine.

Tout célibataire se mariant, ayant son homestead non patenté mériterait d'avoir des avantages et d'être favorisé par le gouvernement. Une fois la famille fondée, la vie prend réellement pied et là seulement nous aurons un résultat certain sans avoir un déchet — départs, abandon ou ventes de terres, etc. — aussi fréquent que celui que nous constatons.

Car n'oublions pas que la patrie: c'est la famille avec ses joies intimes et ses souffrances partagées, c'est la terre, le sol chéri, la maison où nos enfants s'ébattent.

C'est dans ce milieu que l'âme de nos enfants recevra les premières impressions qui seront toujours les plus durables.

Ce n'est pas pour rien que Salomon a dit: Une vaillante femme est plus précieuse que des bijoux.

Je visite de temps à autre des "homesteaders" célibataires, et je vous dirai que tous, sans exception, soupirent après une compagne: un schack sans femme est triste et monotone. Aussi les pensées du célibataire voltigent souvent ailleurs: une fois ma terre patentée je vendrai et je retournerai à la ville où j'aurai l'occasion de me marier, me disent-ils.

Puisque nous désirons tous faire de notre pays un pays prospère voyons de quelle manière nous pourrions arriver à donner des épouses à nos braves cultivateurs célibataires. Ceci peut peut-être faire sourire un brin, mais un peu de réflexion et vous verrez que ce problème mérite absolument d'être résolu si nous voulons faire un pays. N'oublions pas que seul le colon marié fera un Canada d'avenir et développé.

Dans un prochain article, si vous me le permettez, Monsieur le rédacteur, je dirai "Comment procurer des épouses à nos cultivateurs célibataires."

P. JEANRICHARD.

BROSSEAU-DUVERNAY, Alta.

Le 1er septembre dernier avait lieu à Duvernay une soirée récréative au profit de notre église. On y a joué trois jolies pièces comiques. Les acteurs, quoique la plupart à leur début, se sont montrés de véritables artistes. Aussi ils ont été applaudis à outrance par le nombreux auditoire qui, à certains moments, riait à s'en tenir les côtés. Vers la fin de la séance, M. le curé remercia en termes heureux d'abord le Rév. Père Leclainche, de St-Paul des Métis, d'être venu assister à cette réunion de famille, puis il félicita chaleureusement les acteurs et accorda un sincère merci à l'assistance qui avait généreusement répondu à son appel.

—La récolte a bonne apparence ici, elle sera de beaucoup meilleure que celle de l'année dernière.

—Les colons qui voudraient s'établir dans un centre canadien-français ne devraient pas trop retarder à venir. Qu'ils s'emparent au plus tôt des quelques bonnes terres qu'il y a à vendre maintenant avant que les Anglais achètent. Les Canadiens-français qui viennent dans l'Ouest, s'ils ont un petit capital, devraient s'efforcer de se fixer parmi les leurs et autour d'un clocher, au lieu d'aller se perdre dans les endroits éloignés de toute communication et privés de beaucoup d'avantages temporels et spirituels. Ne nous dispersons pas si nous voulons conserver notre foi et notre langue: c'est en s'établissant près d'une église et d'une école que nous obtiendrons ce but. Nous avons un prêtre résidant à Brosseau où il y a aussi deux instituteurs catholiques et enseignant les deux langues. Duvernay a de même un instituteur possédant les qualités des deux autres.

Encore une fois dirigeons-nous donc là où nous avons une grande chance de réussir et d'élever nos enfants dans leur foi et dans leur langue.

CAISSE PAROISSIALE

Fondée pour venir en aide aux enfants pauvres.

Ottawa, 10 — Une caisse paroissiale vient d'être fondée à Hull pour payer l'instruction des enfants pauvres. Le R. P. Guertin, O.M.I., a donné une souscription de $300 et le maire Dupuis $50.

SENSATION ATTENDUE

Paris, 12 — Un officier de police de Paris admet que le grand duc Serge a été assassiné et des révélations sensationnelles sont attendues.

LE DUC D'ORLEANS VIENDRA AU CANADA

ON ANNONCE POUR CET AUTOMNE, LA VISITE AU CANADA DU PRETENDANT AU TRONE DE FRANCE.

Le C. P. R. organisera une grande chasse en son honneur.

Montréal, 10 — Le Duc d'Orléans, héritier de Louis-Philippe, le prétendant au trône de France, sera à Montréal au moins d'octobre et notre ville sera alors le théâtre de fêtes intéressantes.

La visite du Duc d'Orléans, qui sera l'hôte de Madame la Comtesse de Boishébert de Gaste, est un événement historique.

Le duc d'Orléans est un des amis de Madame la comtesse de Boishébert, ayant été l'ami personnel du comte, dont il porta un des enfants sur les fonts baptismaux. C'est assez dire l'intimité des liens qui unissent le Duc à la famille de Boishébert de Gaste.

Madame la comtesse de Boishébert est canadienne, elle est née à Québec.

La Comtesse a vécu plusieurs années en Europe, où le comte de Boishébert de Gaste avait de grands châteaux, puis elle passa quelques années en Californie, et enfin aux îles Sandwich; le comte y possédait d'importantes plantations.

A la mort de son mari, survenue il y a une dizaine d'années, la Comtesse vint au Canada et passa son deuil chez son père, le Dr Rochette, de Richmond. Ce deuil cruel devait être avivé deux ans plus tard, par la mort de l'aîné de ses enfants.

Ce double deuil a forcé la Comtesse de Boishébert à vivre loin du monde où on lui aurait fait un si chaleureux accueil et elle s'est consacrée tout entière à l'éducation de sa fille, qui a aujourd'hui quatorze ans et fera bientôt sa rentrée dans le monde.

Et c'est prochainement parce que cette éducation de sa fille est terminée et qu'elle va réapparaître avec elle dans le monde que la omtesse a invité le duc d'Orléans à venir lui rendre visite au Canada.

Le Duc accepta l'invitation, et c'est au mois d'octobre, pendant la dernière quinzaine de ce mois, qu'il arrivera au Canada accompagné de la duchesse d'Orléans et d'une suite de gentilshommes de la noblesse de France.

Pendant le séjour du Duc à Montréal, de grands bals seront donnés en son honneur et l'aristocratie de notre ville aura quelquefois le bonheur de rencontrer l'héritier du trône de France.

Mais il n'y a pas que des fêtes mondaines qui marqueront la visite du duc d'Orléans à Montréal. Madame la comtesse de Boishébert de Gaste a voulu que son hôte royal fasse connaissance avec le Canada, ses moeurs, ses coutumes, ses richesses, ses souvenirs et même ses bourgades de sauvages. Et c'est pourquoi le Duc et sa suite viisteront la campagne et assisteront à des fêtes chez nos paysans et chez les quelques descendants de sauvages qui habitent les dernières bourgades indiennes du Canada.

Le duc d'Orléans viistera tous les endroits historiques du Canada et verra les coins de terres qui ont été le théâtre de tous les faits glorieux et où sont tombés les braves qui sont morts pour les rois de France dont il est l'héritier, et ce sera sans doute la partie la plus intéressante de la visite du duc d'Orléans au Canada.

Le Duc est un grand amateur de chasse et son voyage au Canada ne serait pas complet s'il n'avait l'avantage de chasser l'orignal. Madame la comtesse de Boishébert de Gaste n'a pas oublié ce détail et elle a eu la délicate attention de demander à M. O. Armstrong, du Pacifique Canadien, d'organiser pour le Duc et sa suite une grande partie de chasse pour la fin d'octobre.

LE PROCES DE BECKER

Il sera commencé à New-York, le 12 courant.

New-York, 12 — Le lieutenant de police Charles Becker, accusé du meurtre de Herman Rosenthal, a comparu pendant la matinée, devant le juge Goff. Il n'a pas voulu dire s'il plaidait coupable ou non-coupable. Il a suivi le conseil de son avocat, et a déclaré que la mise en accusation était illégale. Le juge Goff a usé de son autorité et a fait enregistrer un plaidoyer de non-culpabilité.

Le procès du lieutenant Becker a commencé aujourd'hui.

L'ITALIE EST EN ETAT DE LUTTER

Elle n'acceptera la paix que si ses intérêts ne sont pas lésés.

Chiasso, Suisse, 3 — Les négociations semi-officielles entre la Turquie et l'Italie, en vue de mettre fin à la guerre, sont poursuivies en Suisse. Les négociateurs ne se sont réellement entendus que sur un point, et c'est de n'accepter l'intervention d'aucune puissance.

M. Gioletti, premier ministre l'Italie, qui prend part aux négociations, a déclaré que la paix ne sera rétablie que si les intérêts de son pays sont respectés. Il a déclaré aussi que plus que jamais, l'Italie était en état de lutter.

LA FRANCE, L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE S'ENTENDENT

Londres, 11 — On émet l'opinion que la décision de la France de concentrer sa flotte dans la Méditerranée, alors que l'Angleterre abandonne la Méditerranée pour la Mer du Nord, est la suite de l'accord naval russo-français, ce qui indique pratiquement une triple entente navale entre la France, l'Angleterre et la Russie.

Dans ces conditions l'Angleterre exercera sa protection dans la mer du Nord, tandis que la France surveillera la Méditerranée.

ST-PAUL DE METIS



La Future Ville Située au Nord-Est d'Edmonton

LA NATURE A FAIT DE ST-PAUL LE CENTRE D'UNE REGION COMPRENANT 100 MILLES CARRES DES PLUS RICHES TERRES ARABLES DE L'ALBERTA.

Le C. N. R. construit actuellement un chemin de fer devant relier Edmonton a St-Paul des Metis. Une partie considerable du talus est deja terminee a l'extremite ouest. Les arpenteurs ont traverse le centre de St-Paul il y a quelques jours et des piquets indiquent ou sera situee la gare; c'est au centre meme du village. La voie ferree traverse notre subdivision; il est tres probable que les trains entreront a St-Paul cet automne; le gouvernement provincial a garanti les obligations du C. N. R. pour la construction de cette voie ferree et le texte de la loi de garantie oblige la Campagnie a atteindre St-Paul cet automne.

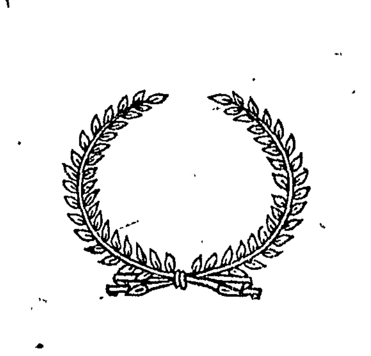
St-Paul est incorpore, la gare doit etre a l'interieur du territoire de la Corporation. Nous possedons la propriete ou sont construits le plus vieux magasin et la plus vieille maison de St-Paul; nous n'avons subdivise que 40 acres et tous nos lots sont des lots d'affaires au centre du village. Cette propriete est connue sous le nom de Homestead Poitras.

Dans son numero de la semaine derniere le "Courrier de l'Ouest" publiait en premiere page un article sur St-Paul des Metis, dont nous extrayons les passages ci-dessous:

"Le Rev. M. J. A. Ouellette, cure de la paroisse de l'Immaculee Conception et directeur du Bureau de Colonisation d'Alberta, est de retour d'un voyage a St-Paul des Metis. Le trajet s'est effectue d'une facon remarquablement rapide par automobile entre Vegreville et St-Paul des Metis; les chemins entre ces deux localites sont dans un etat parfait et la distance qui est de 60 milles environ est aisement couverte en trois ou quatre heures.

Le Rev. M. Ouellette est revenu absoluement emerveille des perspectives de la recolte; les champs de ble et d'avoine presentent une apparence splendide; en divers endroits la moissonneuse est deja a l'oeuvre. Le grain murit rapidement grace aux journees ensoleillees qui depuis quelques semaines favorisent la region de St-Paul et dans quelques jours la moisson sera generale. Le rendement promet de depasser la moyenne des cinq annees precedentes.

Le village de St-Paul meme fait des progres extremement rapides; ceux qui n'ont pas revu le village depuis l'an dernier seraient sans doute absolument stupefaits de constater l'activite qui regne a St-Paul, l'aspect de la rue principale les derouteraient completement. Le nouveau conseil du village fait entreprendre d'importants travaux.



Le Rev. M. Ouellette nous dit qu'il etait a St-Paul lorsque les arpenteurs du chemin de fer Canadian Northern ont traverse le village et qu'il a assiste a l'etablissement du trace. La gare sera situee au centre meme de St-Paul.

Le district de St-Paul des Metis est, au point de vue agricole, l'un des plus riches de l'Alberta et l'un des mieux colonises; il y a dans un rayon de 50 a 75 milles, une population rurale suffisante pour que St-Paul puisse tres rationnellement atteindre a une population de 10,000 ames en moins de cinq ans."

Si les previsions de M. l'abbe Ouellette se realisent les lots que nous vendons actuellement a $200 vaudront alors de $2,000 a $10,000. Vous ne pouvez perdre en achetant ces lots. St-Paul deviendra une localite importante et un centre actif de chemins de fer. Ce sera toujours le "coeur" d'une region vaste et fertile et tres peuplee.

Tous les lots que nous mettons en vente forment le noyau d'une future cite, ce n'est actuellement qu'une petite subdivision de 40 acres avec une large rue principale. Il doit y avoir une localite importante dans un district agricole aussi riche. St-Paul sera cette localite principale. Sa position en a fait un centre actif sans chemin de fer. Et maintenant les chemins de fer viennent!

St-Paul s'est developpe a 65 milles d'une gare de chemin de fer! Songez a cela!

Le trace de la voie ferrée passe au milieu de nos 40 acres et la gare se trouvera au centre.

St-Paul est a moitie chemin entre Edmonton et Battleford et le C. P. R. et le G. T. P. y construiront bientot des embranchements venant du Sud. Aucune terre n'est la propriete des speculateurs autour de St-Paul. Il n'y a pas de terre du C. P. R., ni de la Baie d'Hudson, chaque quart est possede par un colon. Au Sud de la Saskatchewan, les terrains sont detenus par le C. P. R., la Baie d'Hudson et les speculateurs; ils sont vacants. Vous pouvez imaginer quelle difference il y a pour l'avenir d'une ville d'etre situe dans une region deserte ou dans un district dont chaque quart de section est habite.

St-Paul croitra plus en deux ans que pendant la décade qui vient de s'écouler. Les lots que vous pouvez acheter actuellement pour $200 pourront etre bientot revendus pour $2,000 et $10,000.

Achetez des lots a Edmonton afin que le vendeur puisse acheter des lots a St-Paul. Voici une occasion sans pareille:

MONT-ROYAL.—Coin de l'Avenue Jasper et rue Est, lot 1, bloc 8, 49 1-2 x 150; aupres des "Highlands". Vue superbe du Parlement et de la ville. Comptant, $250. Prix total, $675.

GRAND TRONC ANNEX.—Lot 15, bloc 22. Comptant, $125. Prix total, $250.

GLENORA.—Lot superbe, lot 18, bloc 36. Moitié comptant, 6 et 12 mois. Prix, $1,000.

M. W. HOPKINS

Courtier en Immeubles. - - - - - - - Lots de St-Paul des Métis.

COIN DE L'AVENUE JASPER ET DE LA PREMIERE RUE. AU-DESSUS DU MAGASIN DE TABAC.

Téléphone, 1995. **Téléphone Privé, 6943.**

CHRONIQUE LOCALE

M. Alex. Michelet, rédacteur au "Courrier de l'Ouest" actuellement en vacances, repos bien mérité, est allé faire un tour à Grouard, en compagnie de quelques amis. Bon voyage à tous!

M. F. X. Boileau, de Duvernay, remplace temporairement M. Michelet, à la rédaction du "Courrier de l'Ouest."

* * *

M. et Mme Auguste Lessard sont de retour à Edmonton, après une longue absence, à Montréal, où Madame Lessard était retenue par une grave maladie. Elle est maintenant bien rétablie.

M. Lessard a repris immédiatement ses fonctions comme directeur-gérant dans l'administration du "Courrier de l'Ouest."

* * *

Nous avons eu, ce matin, à nos bureaux, la visite de notre ami, M. Leger Roy, de Chauvin, Alta. Il est venu en ville pour affaires.

. . .

Sont de passage à Edmonton, cette semaine:

M. Alcide Guertin, de Morinville;

M. Couture, propriétaire du Morinville Hôtel, Morinville;

M. Ed. Cyr, propriétaire du Queen's Hotel, Végreville;

M. et Madame Lemieux, de Montréal, pour quelques jours, en visite chez notre ami, M. A. Laurendeau, de la "Edmonton Wine and Spirit Co." Madame Lemieux est la nièce de M. Laurendeau. Ces visiteurs montréalais sont émerveillés des splendeurs et des progrès de l'Ouest canadien, d'Edmonton surtout.

* * *

Nous avons eu l'agréable visite de M. J. E. Robillard, agent d'immigration du gouvernement canadien, ancien compagnon d'études de l'hon. P. E. Lessard, au Mont St-Louis, Montréal.

M. Robillard estime que l'Ouest est certainement un bien beau et bon pays.

* * *

Mardi, avait lieu à l'église de l'Immaculée Conception, le mariage de M. R. H. Francoeur, avec Mlle Alda Quissy, fille de M. F. Quissy, rentier, de la rue Fox.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Rév. Père Lapointe, à l'église de l'Immaculée Conception.

L'heureux couple est parti immédiatement après la cérémonie, pour un voyage à Cargary, Banff et Vancouver.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

* * *

Il y a eu, dimanche dernier, une réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le Rév. P. Hudon, S.J., était présent.

Naturellement, à cette occasion, on a surtout traité de la fondation du futur collège classique, sous l'habile direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Tous, nous reconnaissons l'importance première et urgente d'une pareille institution à Edmonton.

Les révérends pères sont bien prêts à se mettre tout de suite en frais de bâtir le collège en question; mais cette construction doit entraîner de grosses dépenses, d'autant plus qu'il s'agit d'une institution digne des catholiques et des Canadiens-français d'Edmonton, capable aussi de faire face aux exigences du progrès moderne.

Bref, il a été unanimement décidé qu'on doit venir en aide aux révérends pères, et cela dans l'intérêt de l'éducation chrétienne, de notre jeunesse et de notre avenir national.

Un comité a donc été nommé à cet effet, avec mission de recueillir des souscriptions, et ce comité se compose des messieurs suivant: P. E. Lessard, J. H. Gariépy, J. H. Picard et Alex. Lefort.

Puis, séance tenante, les messieurs suivants ont souscrit comme suit:

Emile Tessier	$ 5,000
J. H. Gariépy	10,000
Wilfrid Gariépy	5,000

Le "Courrier de l'Ouest" se fera à l'avenir un plaisir et un honneur de publier les noms ou la liste des généreux souscripteurs.

CHAUVIN, ALTA

M. Ouellet, ci-devant d'Edmonton, est arrivé ici, pour demeurer parmi nous, sur son homestead. Il est à construire sa maison en ce momenth. Bienvenue à ce compatriote,

—Chez M. André Poirier: ils ont emménagé dans leur maison, maintenant à peu près finie, les ouvriers étant à y mettre la dernière main. M. Poirier aura sans contredit la plus belle maison des environs.

—Les dernières pluies ont quelque peu retardé la moisson; mais, depuis quelques jours, le temps s'est remis au beau; et, pour peu que ça continue il y aura bonne récolte. Les battages commenceront vers le 20 du mois.

JOHN D. ROCKEFELLER ET SON FILS SONT MENACES DE MORT

New-York, 11 — Dix-huit nègres, des sous-shérifs et une escouade de détectives, tous armés jusqu'aux dents, gardent depuis deux semaines, la propriété de John D. Rockefeller, à Pocantino Hilles. Les ouvriers étrangers au service du fameux millionnaire ont soulevé des désordres, ces jours derniers, mais ce ne serait pas la cause de la protection dont s'entourent les Rockefeller. Le "World" assure que M. Rockefeller et son fils ont été menacés de mort et que de fortes rançons leur ont été demandées. M. John D. Rockefeller fils a été menacé de se faire enlever ses deux enfants.

L'AVENTURE DE MARGUERITE

Marguerite Lebrun n'avait jamais rien tant désiré qu'une aventure. Rien de bien extraordinaire, par exemple. Mais une délicieuse petite aventure qui fût fini, — tout comme dans un roman, — par un mariage. Le sort ne l'avait pas favorisée.

Elevée dans un de ces petits villages isolés où l'aboiement d'un chien est une diversion, et l'arrivée d'un étranger, un événement, elle ne semblait pas destinée à voir de sitôt la réalisation de ses beaux rêves dorés. Il lui arriva bien d'échapper son porte-monnaie, un jour de marché, mais ce fût, hélas! un idiot qu'on appelait P'tit Pit, qui le ramassa. Marguerite faillit en perdre ses illusions. Mais l'incident oublié, elle se reprit à rêver. Tous les matins, en se réveillant, elle se disait: "C'est aujourd'hui". Mais la journée finissait sans rien lui apporter de nouveau.

Et le temps passait. — Marguerite atteignait sa vingt-sixième année et elle n'était pas encore mariée. Les prétendant n'avaient pourtant pas manqué. Car Marguerite était Jolie et malgré son esprit un peu romanesque, c'était la meilleure fille du monde. Mais parmi ceux qui aspiraient à sa main, pas un n'avait su lui plaire. Jusqu'au jeune docteur Legrand, qui pourtant avait une bonne clientèle, et que, plus d'une jeune fille eut été fière d'épouser, — lui aussi, venait d'être congédié à son tour. Sa mère en fût désolée. "Mais que penses-tu donc, Marguerite", demanda-t-elle. "Veux-tu donc coiffer Ste-Catherine." Refuser le Dr Legrand! Un si beau parti!"... finissait-elle en pleurant. Son père, en homme sensé, la gronda. "Eh quoi, tu oses dédaigner un homme de coeur comme celui-là, — le meilleur garçon du village? Prends garde, ma fille, le bon Dieu pourrait t'en punir! Ça ne paye pas d'avoir trop de prétention, crois-moi!"

La pauvre enfant, qui n'était ni prétentieuse, ni dédaigneuse, ne voulait pas causer un si grand chagrin à ses bons parents. Elle essaya donc d'aimer le jeune médecin, — un brin toujours. Efforts inutiles. Elle l'admirait, — elle l'estimait, — mais son coeur refusa de filer un amour que son imagination classifiait de prosaïque".—Les jérémiades de sa mère et les gronderies de son père, allaient leur train, quand Marguerite fut subitement appelée à la ville par la maladie d'une tante qu'elle chérissait beaucoup. Elle partit à la hâte et s'installa au chevet de la malade. Jour et nuit, pendant deux semaines, elle lui prodigua les plus tendres soins. Bientôt, elle eût la satisfaction de la voir revenir à la santé.

Un après-midi, que la vieille tante se trouvait plus forte, elle conseilla à sa nièce d'aller se promenir dans le parc avoisinant sa demeure, afin de respirer un peu d'air frais. Marguerite obéit. Il faisait un temps superbe. Le parc resplendissait de soleil et de douce lumière. Jamais la jeune fille ne s'était sentie aussi joyeuse. Elle s'en allait lentement par un sentier bordé de fleurs, admirant ceci, regardant cela. Tout à coup, elle s'arrêta en pâlissant. Elle venait d'entendre des cris de détresse. "Cris sûrement humains", pensa-t-elle en courant dans la direction d'où venait l'appel. Arrivé à la grande route du parc, elle, aperçut avec effroi, qu'une voiture dans laquelle se trouvaient deu xdames âgées était emportée par un cheval fougueux. Sans réfléchir, ette s'élana dans le chemin. Comme un ouragan, le cheval passa près d'elle, mais elle ne recula pas. D'un bond, elle saisit la bride. Elle fut entraînée avec une violence telle qu'elle en perdit l'équilibre. Ses pieds se heurtaient aux pierres, en passant. Ses petits bras n esemblaient pas capables de résister longtemps à de si rudes secousses. Mais elle ne lâcha pas prise. L'animal n'avait qu'imperceptiblement ralenti sa course. Marguerite affaiblissait. Soudain, elle vit un bras souple s'allonger à côté du sien, et une main vigoureuse arrêter le cheval d'un coup sec. Une voix familière lui dit: "C'est un véritable tour de force que vous avez fait là, Mademoiselle." Marguerite qui était sur le point de défaillir, se ranima à l'instant. Elle se retourna et vit — le Dr egrand! Elle n'eût pas le temps d'exprimer sa surprise. Déjà les deux vieilles dames étaient descendues de voiture, et faisaient une démonstration reconnaissante à leurs deux sauveteurs. La foule qui était assemblée, acclamait. "Ah! quelle est belle! Quelle bravoure!" On se bousculait, on se poussait pour voir Marguerite. Celle-ci était toute confuse, et trouvait qu'après tout ce n'était pas si agréable une aventure. Le sang montait à son visage. Le docteur vit son embarras et proposa de la reconduire chez sa tante. Elle accepta avec empressement.

Dès qu'ils furent seuls, le docteur expliqua sa présence en ville. "Je suis arrivé hier, pour passer quelques jours avec mon vieux père et c'est par hasard, — heureux hasard," dit-il, en regardant Marguerite avec attendrissement, "que je me suis trouvé dans le parc au moment de l'accident. Marguerite voulut répondre, le remercier. Elle ne réussit qu'à balbutier quelques paroles incohérentes. Une émotion subite s'était emparée d'elle. "Qu'avait-elle donc? Elle ne l'aimait pourtant pas le docteur Legrand. Bien sûr qu'elle ne l'aimait pas. Mais pourquoi était-elle si nerveuse? Elle l'aimait donc? Impossible d'analyser ses sentiments! Elle sentit qu'il la regardait. Elle leva la tête. Leurs yeux se rencontrèrent... Et le jeune amoureux, qui n'était pas gauche du tout, sut parler à temps!

Quelques jours plus tard, Marguerite revenait au village. Ses parents l'attendaient à la gare. Elle sauta au cou de son père: "Papa, dit-elle, j'ai eu une aventure." Et embrassant sa mère: "Maman, j'ai trouvé... un mari!" — "Un mari?" demandèrent à la fois les deux parents, mais qui donc?" — "Oh!" dit-elle en souriant, "le docteur Legrand." — "Le docteur Legrand!" Madame Lebrun serra sa fille avec effusion. Mais le bonhomme s'en alla chercher sa voiture en murmurant entre les dents: "Le docteur Legrand! Peut-on comprendre ça? Ah! ces femmes!"

JEANNE MARCEL.